



NOTICE ANNUELLE

23 septembre 2020
pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

Pour de plus amples renseignements :
Relations avec les investisseurs
investisseur@h2oinnovation.com

Symboles boursiers :
Bourse de croissance TSX : HEO
Euronext Growth Paris : MNEMO : ALHEO
OTCQX : HEOFF

TABLE DES MATIÈRES

1. GÉNÉRALITÉS	2
2. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	2
3. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3
3.1 Dénomination sociale et constitution.....	3
3.2 Organigramme.....	3
4. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS	3
4.1 Historique des trois derniers exercices	4
4.2 Acquisition significative	6
4.3 Produits et services offerts par la Société.....	7
4.3.1 Technologies de traitement d'eau et Services (« WTS »).....	7
4.3.2 Produits de spécialité.....	8
4.3.3 Services d'opération et de maintenance	10
4.4 Marchés et méthodes de distribution	11
4.5 Fournisseurs et sous-traitants.....	12
4.6 Orientation stratégique.....	13
4.7 Concurrence	14
5. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ.....	15
5.1 Activités générales.....	15
5.2 Méthodes de production et compétences spécialisées.....	16
5.3 Employés	17
5.4 Propriété intellectuelle.....	17
5.5 Protection de l'environnement.....	17
5.6 Risques et incertitudes.....	17
6. DIVIDENDES	24
7. DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS	24
7.1 Description générale.....	24
7.1.1 Actions ordinaires	24
7.1.2 Actions privilégiées	25
7.1.3 Bons de souscription.....	25
8. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	25
8.1 Cours et volume des opérations	25
8.2 Placements antérieurs	26
9. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION	26
9.1 Administrateurs.....	26
9.2 Membres de la haute direction.....	27
9.3 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	27
10. POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI	28
11. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES.....	28
12. AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES.....	29
13. CONTRATS IMPORTANTS	29
14. INTÉRÊTS DES EXPERTS	29
15. COMITÉ D'AUDIT	29
15.1 Généralités	29
15.2 Mandat du comité d'audit.....	29
15.3 Composition.....	30
15.4 Honoraires de l'auditeur.....	30
15.5 Politiques et procédures d'approbation préalable	31
15.6 Surveillance du comité d'audit	31
16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.....	31
Annexe « A » : MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT	32

1. GÉNÉRALITÉS

Aux fins de la présente notice annuelle, à moins que le contexte ne s'y oppose, les termes « Société » et « H₂O Innovation » désignent collectivement H₂O Innovation inc. et ses filiales.

Les produits et services de la Société sont plus amplement décrits sur son site Web à l'adresse www.h2oinnovation.com. L'ensemble des communiqués de presse diffusés par la Société s'y trouve également. Les renseignements que contient le site Web ne sont pas intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle.

Les données relatives aux marchés et les prévisions sectorielles mentionnées dans la présente notice annuelle proviennent de diverses sources publiques. Bien que la direction de la Société estime que ces sources indépendantes soient généralement fiables, l'exactitude et l'exhaustivité de ces informations ne sont pas garanties et n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par la Société.

Sauf indication contraire, les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens. Le symbole « \$ US » renvoie au dollar américain. Le symbole « € » renvoie à l'euro. Le symbole « £ » renvoie à la livre sterling.

La Société détient, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, des marques déposées et non déposées, y compris, sans limitation, les marques de commerce suivantes : Bio-Brane^{MC}, Bio-Wheel^{MC}, SILO^{MC}, Clearlogx[®], FiberFlex^{MC}, flexMBR^{MC}, H₂O-Smartrek^{MC}, High Brix^{MC}, Intelogx^{MC}, Spectraguard^{MC}, OptiClean^{MC}, ProDose XPRT^{MC}, Genesys[®], Genmine^{MC}, Genairclean^{MC}, Genesol 700^{MC}, Membrane Master^{MC}, Kardia^{MC}, Piedmont[®] and PWT^{MC}. Dans le but de faciliter la lecture de la présente notice annuelle, les symboles « ® » et « MC » apposés à ces marques ont été intentionnellement omis.

2. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés de la présente notice annuelle peuvent constituer des « énoncés prospectifs » qui impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société, ou les résultats sectoriels, peuvent différer sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Lorsqu'utilisés dans la présente notice annuelle, les termes « prévoir », « si », « croire », « continuer », « évaluer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « peut », « planifier », « potentiel », « prédire », « projeter », « devrait », « pourrait » ou « devoir » et tout autre terme semblable ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel sont généralement utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles de la Société vis-à-vis des événements futurs et du rendement de l'exploitation, et ce, seulement en date de la présente notice annuelle. Les énoncés prospectifs supposent des risques et des incertitudes importants, ne devraient pas être reçus ou interprétés comme une garantie de rendement ou de résultats futurs et n'indiquent pas nécessairement que ces résultats se matérialiseront. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Bien que les énoncés prospectifs ou tout autre document mentionné dans la présente notice annuelle se fondent sur des hypothèses que la direction de la Société estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Par ailleurs, les actionnaires ne doivent pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs sont formulés en date de la présente notice annuelle et, à moins que la législation applicable ne l'y oblige, la Société n'a pas l'intention de les mettre à jour.

Les résultats et les développements réels différeront probablement, peut-être même sensiblement, de ceux qui sont formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs de la présente notice annuelle. De tels énoncés se fondent sur un certain nombre d'hypothèses, qui peuvent se révéler fausses, notamment, mais pas uniquement, au sujet : de la santé publique et la pandémie COVID-19; des risques d'exploitation; des *Obligations de prestation restant à remplir* (« carnet de commandes »); des contrats à forfait et des renouvellements; des acquisitions et de l'expansion; des activités internationales, du climat géopolitique mondial et des risques de change; de la conjoncture économique mondiale actuelle; de l'environnement concurrentiel; de la liquidité; du risque de crédit; de la dette; de la capacité d'obtenir des garanties d'exécution; de la dépendance à l'égard de tiers; de la cybersécurité et des cyber-menaces; de la santé et sécurité; du personnel clé; de la réduction de valeur; de la liquidité du marché; du financement additionnel et de la dilution; des impacts du Brexit; des litiges; de la violation des droits de propriété intellectuelle; de la mise en œuvre d'un plan stratégique; des investissements de capitaux; de la mise au point de nouveaux produits; du risque lié aux taux d'intérêt; du risque lié à la couverture d'assurance; des changements technologiques; du risque lié à la réputation et à la réglementation; et du prix de transfert.

3. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

3.1 Dénomination sociale et constitution

La Société a été constituée sous la dénomination sociale « Ressources Hebron Fjord inc. » par statuts de fusion en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 23 août 1995, au terme de la fusion de Ressources Chastel inc. et de 3152383 Canada inc. Le 1^{er} décembre 2000 et le 4 décembre 2008, la Société a changé sa dénomination sociale et a respectivement adopté « H₂O Innovation (2000) inc. » puis « H₂O Innovation inc. ».

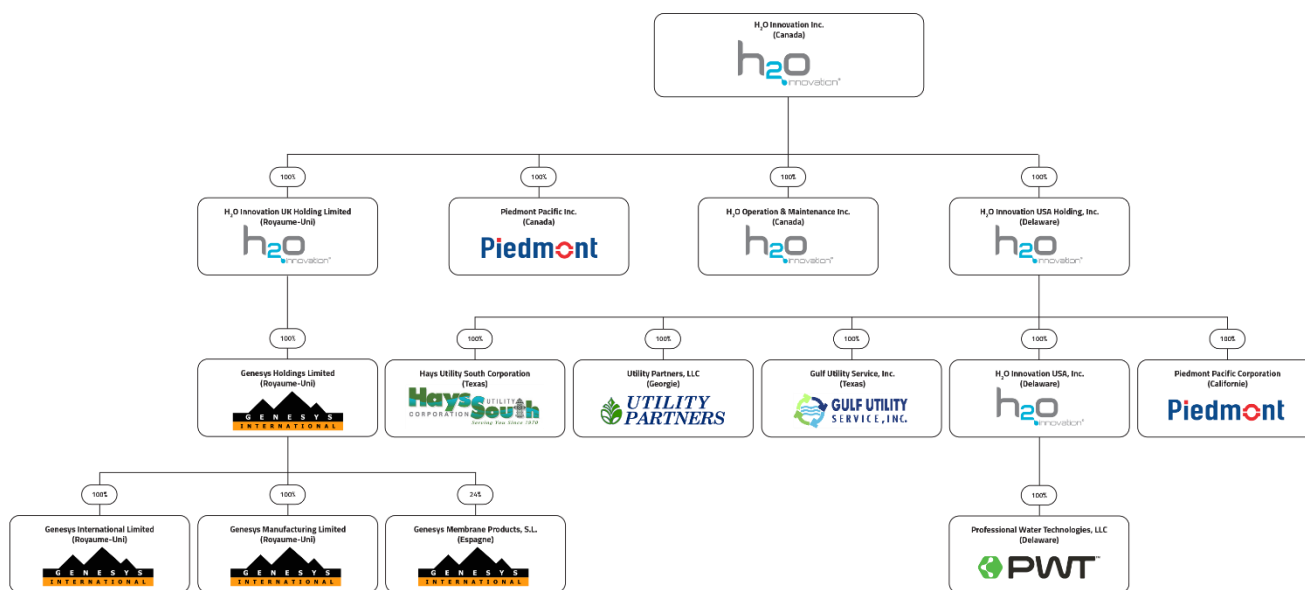
Le 1^{er} mars 2006, la Société a procédé à un regroupement de ses actions ordinaires sur une base de 10 actions ordinaires alors émises et en circulation pour 1 nouvelle action ordinaire. Les termes et conditions des bons de souscription et des options d'achat d'actions alors émis et en circulation ont été ajustés à la date effective de ce regroupement. Un second regroupement d'actions ordinaires a été effectué en date du 1^{er} décembre 2014, sur la base de 5 actions ordinaires alors émises et en circulation pour 1 nouvelle action ordinaire. Les termes et conditions des options d'achat d'actions alors émises et en circulation ont également été ajustés à la date effective de ce deuxième regroupement.

Le 14 octobre 2015, la Société a obtenu un certificat de constitution mis à jour, assorti des droits, privilèges, restrictions et conditions de chaque catégorie d'actions que la Société est autorisée à émettre.

Le siège social de la Société est situé au 330, rue Saint-Vallier Est, bureau 340, Québec (Québec) G1K 9C5, Canada.

3.2 Organigramme

L'organigramme qui suit présente les principales filiales de la Société ainsi que leur territoire de constitution respectif en date du 23 septembre 2020 :



4. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

En tant que fournisseur de solutions complètes, H₂O Innovation conçoit, fabrique et met en service des systèmes de traitement d'eau sur mesure, utilisant des technologies membranaires, fournit des services d'opération et de maintenance (« O&M ») et conçoit et fabrique une gamme complète de produits chimiques de spécialité, de consommables, de couplages, de raccords, de filtres à cartouches et autres composants, et ce, pour de multiples marchés. Par ailleurs, la Société conçoit et met en œuvre des solutions numériques optimisant les performances d'une usine de traitement d'eau et simplifiant les tâches des opérateurs, tel que son logiciel Intelogx. H₂O Innovation fournit également une gamme complète d'équipement et de produits acériques aux producteurs de sirop d'érable.

Que ce soit pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer ou le traitement des eaux usées, les solutions mises au point par H₂O Innovation combinent la meilleure expertise qui soit aux produits et aux technologies membranaires les plus avancés. Fiables, respectueuses de

l'environnement et à la fine pointe de la technologie, les solutions offertes par la Société sont ciblées vers les besoins des clients et visent à rationaliser les coûts pour les utilisateurs, optimiser le processus du traitement d'eau et maximiser l'efficacité, le rendement et la durée de vie des services publics de traitement d'eau et d'eaux usées, notamment les systèmes de traitement, l'équipement de distribution et les éléments d'actif accessoires.

Grâce à l'ensemble de ses actifs et de sa force de vente, H₂O Innovation fournit un modèle d'affaires unique et responsable qui lui permet de mieux servir ses clients et de saisir les occasions de conception-construction-exploitation (« CCE »), pour lesquelles le soumissionnaire retenu conçoit et construit le système de traitement d'eau pour ensuite l'opérer sur une base à long terme.

Tel que l'illustre le schéma ci-dessous, les clients, comme des services publics de distribution d'eau, sont au cœur de l'offre de H₂O Innovation. Les solutions intégrées de H₂O Innovation combinant sa vaste connaissance de la filtration membranaire, ses Produits de spécialité et ses services d'O&M en font un joueur de premier plan pouvant répondre à tous les besoins de sa clientèle et ainsi, maximiser sa fidélisation. Grâce à son modèle commercial actuel et fort de tous ses piliers d'affaires, H₂O Innovation fournit à ses clients des solutions complètes.



La vision de H₂O Innovation est d'être la référence comme fournisseur de solutions de traitement d'eau et de technologies sécuritaires et fiables. Sa mission est de fournir des solutions de traitement d'eau sécuritaires et intégrées et d'offrir un service d'exception à ses clients afin développer des relations d'affaires durables, basées sur son intégrité, son expertise et son ingéniosité.

4.1 Historique des trois derniers exercices

Voici les événements qui ont influencé de façon significative le développement général des activités de la Société au cours des 3 derniers exercices :

Exercice en cours :

- Nomination, le 1^{er} juillet 2020, de M. Gregory Madden à titre de chef des stratégies d'affaires de la Société. Dans ce nouveau rôle, M. Madden travaillera à renforcer l'intégration des entreprises et des produits acquis par la Société et à promouvoir l'offre de produits de chaque ligne d'affaires d'une façon plus étendue au sein de la Société dans le but d'optimiser les synergies entre les différents piliers d'affaires.
- Acquisition, en date du 1^{er} juillet 2020, de Gulf Utility Service, Inc. (« GUS »), une compagnie offrant des services complets d'opération, de maintenance et de gestion d'infrastructures d'eau et d'eaux usées pour différents types de clients tels que des municipalités, des districts de services publics municipaux (communément appelés MUD) et des systèmes publics d'eau dans l'état du Texas (États-Unis). La considération totale pour cette acquisition, laquelle est sujette aux ajustements usuels de fonds de roulement, est de 3,713 M \$ (2,750 M \$US). Un montant de 2,531 M \$ (1,875 M \$US) a été payé lors de la clôture, et la balance, ne pouvant excéder 1,181 M \$ (875 000 \$US), sera payé 18 mois après la clôture, sous réserve de l'atteinte de certains niveaux de revenus par GUS. La Société a obtenu une nouvelle dette long-terme de 2,1 M \$ afin de compléter cette acquisition. La portion restante du prix d'achat est financée à même le fonds de roulement de la Société.

Exercice terminé le 30 juin 2020 :

- Depuis le début de l'année 2020, le monde entier est touché par une pandémie sans précédent d'un nouveau coronavirus, la COVID-19. Considérée comme un fournisseur de services et de produits essentiels, H₂O Innovation a maintenu toutes ses activités d'opération et de maintenance, son service après-vente, la fabrication et la distribution de produits chimiques de spécialité, ainsi que la conception et la fabrication de composants pour l'industrie du dessalement de l'eau et pour l'industrie acéricole. Seule la ligne d'affaires dédiée aux technologies de l'eau (conception, ingénierie et fabrication de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées) a été touchée par un ralentissement en raison d'un accès limité aux sites des clients. Des équipes d'intervention internes ont été créées dès le début de cette pandémie, soit le comité de crise COVID-19, composé de membres de la haute direction et de gestionnaires des départements des ressources humaines, juridiques, d'exploitation et de communication, et le comité de travail O&M, formé des meilleurs opérateurs certifiés et des responsables en matière de santé et sécurité. Ces comités continuent de se réunir régulièrement afin de suivre l'évolution de la situation mondiale liée à la pandémie de la COVID-19 et ses impacts sur l'industrie de l'eau. En réponse à la crise liée à la COVID-19, H₂O Innovation a mis en place de nombreuses lignes directrices et mesures de sécurité adaptées aux différents environnements de travail dans lesquels évoluent ses employés. Entre autres, tous les déplacements et voyages non essentiels ont été suspendus, le télétravail est encouragé lorsque possible, la distanciation physique et les bonnes pratiques d'hygiène sont promues, des stations pour la désinfection des mains, des équipements de protection individuelle et des panneaux en plexiglas ont été installés sur les différents lieux de travail. À compter du 30 mars 2020, comme mesure préventive spéciale pour préserver la solidité de son bilan, la Société a pris la décision de réduire l'horaire de travail et conséquemment, les salaires de la plupart de ses employés, membres de la haute direction et membres du conseil d'administration. Après avoir évalué les impacts de la pandémie sur sa situation financière, la Société a complètement et officiellement levé ces mesures spéciales le 1er juin 2020 et a compensé tous les employés, dirigeants et membres du conseil d'administration d'un montant équivalent à la réduction salariale les ayant touchés. Comme la pandémie de la COVID-19 est toujours active en date de ce jour, la Société continue de suivre la situation de près, d'encourager la distanciation physique et de promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène.
- Lancement, le 23 avril 2020, de la nouvelle gamme de produits chimique Genmine dédiée à l'industrie minière, développée et commercialisée par Genesys (tel que défini ci-dessous), comprend des produits antitartres et des nettoyants conçus pour s'attaquer aux problèmes spécifiques du traitement des eaux de mine.
- Partenariat avec l'organisation CAWST qui a mené à la réussite du tout premier programme d'aide humanitaire de la Société, lors duquel 2 de ses employés ont été envoyés en Zambie, en novembre 2019, afin de sensibiliser et d'éduquer certaines communautés à l'assainissement des eaux. La Société a déployé cette initiative humanitaire dans le cadre d'une approche globale intégrant des pratiques de gestion socialement responsables.
- Nomination de la Société, le 24 février 2020, dans 2 importantes catégories aux *Global Water Awards 2020*, présentés par le *Global Water Intelligence* (« GWI »). La Société s'est qualifiée parmi les finalistes pour *Water Company of the year* (la plus haute distinction dans l'industrie du traitement d'eau) ainsi que pour *Project of the Year*, pour son projet avec la ville de Montevina, en Californie. Le GWI annoncera le gagnant dans la catégorie *Water Company of the Year* au cours des prochaines semaines.
- Acquisition, le 15 novembre 2019, de toutes les actions émises et en circulation de Genesys Holdings Limited, Genesys Manufacturing Limited, Genesys International Limited et de Genesys North America, LLC (collectivement, « Genesys »), un groupe de sociétés fermées, basées au Royaume-Uni et spécialisées dans la mise au point et la fabrication de produits chimiques de spécialité destinés au traitement de l'eau, pour un prix d'achat de 28,8 M \$ (£16,9 M), selon la valeur de l'entreprise, payable entièrement à la date de clôture de l'acquisition plus l'ajustement ultérieur au fonds de roulement de 0,9 M \$ (£0,5 M).
- Clôture, en date du 14 novembre 2019, d'un placement de capitaux propres pour un montant global de 22 M \$ combinant un placement privé par l'entremise d'un courtier d'un montant de 8 M \$ et un placement public négocié hors séance pour un montant de 14 M \$ (le « Placement 2019 »). Dans le cadre du Placement 2019, la Société a émis un nombre total de 20 986 619 unités (une « Unité ») au prix de 1,05 \$ chacune. Chaque Unité est composée d'une (1) action ordinaire du capital-actions de la Société et d'un demi (1/2) bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit de souscrire une action ordinaire additionnelle à un prix d'exercice de 1,40 \$ jusqu'au 15 novembre 2021.
- Signature, le 28 octobre 2019, d'une convention de crédit amendée avec la Banque Nationale du Canada, à titre de prêteur, concernant, entre autres, l'octroi d'un prêt additionnel à long terme de 12 M \$ pour financer la portion résiduelle du prix d'achat de l'acquisition de Genesys et certains frais connexes.

Exercice terminé le 30 juin 2019 :

- Lancement par Piedmont, tout au long du dernier exercice, de nouveaux produits permettant à cette ligne d'affaires d'élargir ses perspectives. En mai 2019, Piedmont a lancé des filtres autonettoyants à disques et à tamis utilisés pour éliminer les matières en suspension dans l'eau lors de l'étape de prétraitement d'un système membranaire. En octobre 2018, Piedmont a lancé un nouveau raccord en fonte peinte, le Style L, conçu pour des applications à basse pression et utilisé uniquement pour le traitement de l'eau douce, ainsi qu'une nouvelle ligne de produits de filtres qui permettra à Piedmont d'accroître son offre potentielle pour les projets de dessalement d'eau de mer par osmose inverse (« SWRO »), où l'ultrafiltration (« UF ») est utilisée en prétraitement.
- Partenariat avec Sustainable Water dans le cadre de l'éco-conception de nombreux projets de recyclage et de réutilisation d'eaux usées aux États-Unis d'Amérique (« É-U » ou « États-Unis »), partenariat lui permettant de percer davantage le marché de la réutilisation de l'eau. Le premier système de recyclage et de réutilisation d'eaux usées en collaboration avec Sustainable Water a été livré au troisième trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2019. Ce système de recyclage et de réutilisation d'eaux usées, combinant la technologie ouverte flexMBR et l'osmose inverse, a été conçu et fabriqué par H₂O Innovation, intègre le logiciel Intelogx, est opéré par Utility Partners, LLC (« Utility Partners ») et est approvisionné en produits chimiques de spécialité PWT.
- Acquisition, le 30 novembre 2018, de la totalité des actions émises et en circulation de Hays Utility South Corporation (« Hays »), une société fermée qui offre des services de gestion d'actifs liés à l'eau et aux eaux usées pour des services publics de districts municipaux au Texas, États-Unis. Cette acquisition a été réalisée moyennant une contrepartie initiale au comptant de 6,2 M \$ (4,7 M \$US), y compris des ajustements au titre du fonds de roulement. Cette contrepartie initiale est toutefois assortie d'une contrepartie conditionnelle aux résultats payable dans les 2 ans qui suivent la date de clôture. Une première tranche de la contrepartie conditionnelle, d'un montant de 1,487 M \$ (1,1 M \$US), a été payée le 21 novembre 2019 à la suite de l'atteinte de certains objectifs établis lors de la clôture.
- Clôture, le 30 novembre 2018, d'un placement privé par voie de prise ferme d'actions ordinaires de la Société (le « placement privé de 2018 ») pour un produit brut total d'environ 13,1 M \$. La Société a affecté le produit net du placement privé de 2018 au financement de l'acquisition de Hays et au paiement de certains frais connexes.
- Lancement, en octobre 2018, d'un nouveau produit préassemblé de traitement d'eaux usées, le SILO, qui est une solution simplifiée au traitement par bioréacteur à membrane (« MBR ») pour les plus petites applications où un fonctionnement simple et un entretien minime sont nécessaires.

Exercice terminé le 30 juin 2018 :

- Obtention, le 11 mai 2018, de la certification ISO 9001:2015, laquelle assure la gestion de la qualité de tous les produits et composants Piedmont destinés aux systèmes de traitement d'eau, de la conception jusqu'à l'approvisionnement.
- Livraison par Piedmont, en avril 2018, des plus gros boîtiers de filtres à cartouches faits de polyester renforcé de fibre de verre (« PRV ») depuis la création de cette ligne de produits.
- Expansion des activités d'Utility Partners aux États-Unis à la suite de l'obtention d'un contrat de services d'O&M dans l'État du Texas, États-Unis, pour opérer des services publics d'eau situés dans le sud de Houston ainsi qu'à Dallas.
- Obtention, en décembre 2017, d'un premier contrat de services d'O&M dans l'Ouest canadien pour H₂O Opération & Maintenance inc. (« H₂O O&M ») en vertu duquel la Société assure l'opération, la surveillance et la maintenance de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées situés dans la région de Kananaskis, en Alberta, Canada pour une période de 5 ans.
- Lancement, en octobre 2017, des produits chimiques écologiques spécialisés OptiClean par PWT. Ces produits se démarquent par leurs composants écologiques et biodégradables. Ils ont été mis au point pour éliminer les précipitants inorganiques et les déchets organiques obstruant les membranes.

4.2 Acquisition significative

En date effective du 15 novembre 2019, H₂O Innovation, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, H₂O Innovation UK Holding Limited (« H₂O UK »), a fait l'acquisition, auprès de tiers sans lien de dépendance, de Genesys Holdings Limited et ses filiales, Genesys Manufacturing Limited, Genesys International Limited et Genesys North America, LLC, un groupe de sociétés privées basées au Royaume-Uni qui développent, fabriquent et distribuent des produits chimiques de spécialité pour des membranes à osmose inverse, incluant des produits antitartres, des nettoyeurs, floculants et biocides, ainsi qu'un intérêt de 24%

dans Genesys Membrane Products SL détenu par Genesys Holdings Limited. Genesys fournit des produits chimiques et des services à l'industrie de traitement d'eau membranaire dans près de 70 pays à travers le monde.

Une déclaration d'acquisition d'entreprises en lien avec cette acquisition a été déposée sur SEDAR le 27 janvier 2020.

L'acquisition de Genesys a consolidé la ligne de produits chimiques de spécialité de la Société, son réseau de distribution étant devenu l'un des plus grands réseaux mondiaux pour ce type de produits chimiques de spécialité, en couvrant à la fois les marchés émergents et stratégiques. Ce réseau regroupe environ 100 distributeurs à travers le monde. Sur une base consolidée, cette acquisition permet à H₂O Innovation d'accroître son portefeuille de produits chimiques de spécialité en y ajoutant des produits ayant une formulation chimique éprouvée et en permettant le développement de nouveaux produits. L'usine de fabrication de produits chimiques de Genesys, située à Cheshire au Royaume-Uni, complétera les capacités de fabrication existantes de H₂O Innovation situées à Vista, Californie, aux États-Unis.

4.3 Produits et services offerts par la Société

Le modèle d'affaires actuel de H₂O Innovation repose sur 3 piliers d'affaires synergétiques et complémentaires : i) les Technologies de traitement d'eau et Services, ii) les Produits de spécialité, dont une gamme complète de produits chimiques de spécialité, de consommables et de produits spécialisés pour l'industrie de l'eau, ainsi que de l'équipement et des produits destinés à l'industrie acéricole et iii) les services d'opération et de maintenance des services publics et des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées ainsi que l'actif connexe.

4.3.1 Technologies de traitement d'eau et Services (« WTS »)

La Société conçoit, fabrique et commercialise des solutions de traitement faisant appel à la filtration membranaire (UF, RO et MBR) pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer et le traitement des eaux usées (sanitaires et industrielles). Grâce aux démarches ciblées de la Société, la majorité des systèmes actuellement vendus par la Société sont destinés au traitement des eaux usées ainsi qu'à la réutilisation et au dessalement de l'eau.

H₂O Innovation possède des technologies brevetées, telles que Bio-Brane et Bio-Wheel, destinées aux applications nécessitant des bioréacteurs, permettant à la Société de se développer et de prendre de l'expansion sur les marchés de traitement des eaux usées et de la réutilisation de l'eau.

Afin d'améliorer son offre à sa clientèle, H₂O Innovation a conçu FiberFlex, un nouveau châssis unique permettant l'interchangeabilité entre plusieurs types de modules UF similaires aux éléments RO. Le châssis FiberFlex permet de tirer avantage d'un plus large éventail de membranes à fibres creuses existantes et à venir. En utilisant cette approche, la Société a mis au point la technologie flexMBR utilisée dans les applications avancées de traitement des eaux usées. Le flexMBR est le premier MBR conçu pour le traitement des eaux usées fondé sur une technologie ouverte permettant d'exploiter des membranes de différents fournisseurs. Il offre la flexibilité de passer d'un modèle de membrane à un autre sans la nécessité de redessiner le système de traitement des eaux usées. La technologie flexMBR est conçue idéalement pour de nouveaux systèmes, mais elle peut également être intégrée à un système de traitement d'eaux usées existant.

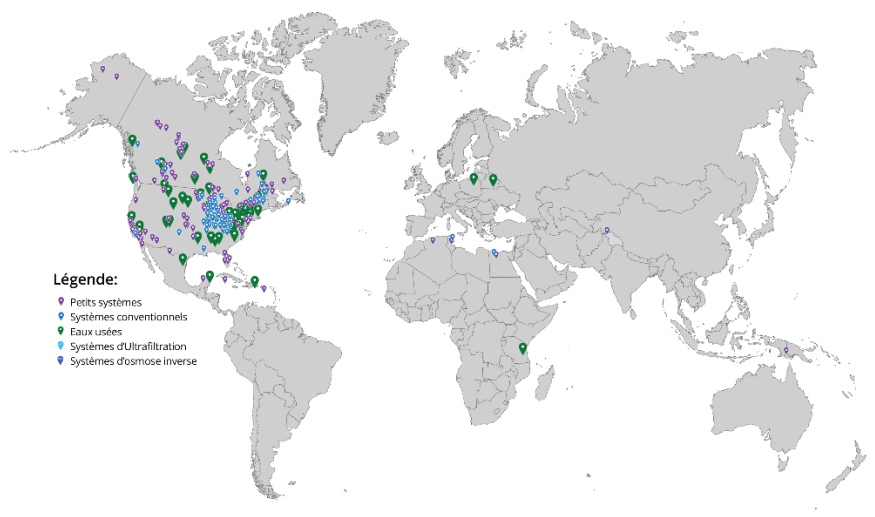
La Société offre à ses clients des bioréacteurs à membrane conteneurisés, étant des solutions innovatrices en matière de traitement des eaux usées qui respectent les normes réglementaires applicables aux effluents d'eaux usées en Amérique du Nord. Tous les équipements auxiliaires étant complètement intégrés dans le conteneur, ce bioréacteur à membrane conteneurisé peut facilement être transporté sur des lieux de travail isolés ou dans des collectivités difficiles d'accès. De plus, H₂O Innovation commercialise une solution simplifiée au traitement MBR pour les plus petites applications où un fonctionnement aisé et un entretien minime sont nécessaires. Le SILO est simple et autonome, il fonctionne par gravité et permet une opération fiable. Ce système est d'un format standard compact et peut être déployé en seulement quelques jours. Ce système est destiné aux populations de 100 à 2 000 personnes. Le système SILO utilise des concentrations élevées de bactéries logées à l'intérieur d'un bioréacteur. Ces bactéries consomment des polluants et sont filtrées à l'aide de filtres membranaires submicroniques.

Au cours des derniers exercices, le nombre de projets réalisés par la Société dans le domaine du traitement des eaux usées a considérablement augmenté, résultant d'une diversification stratégique des technologies développées par la Société au fil des ans. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2020, environ 45,5 % des commandes dans le pilier d'affaires WTS visaient la conception, la fabrication et la mise en service de systèmes de traitement des eaux usées.

Afin de satisfaire les besoins de sa clientèle existante tout comme ceux de nouveaux clients n'ayant pas acheté de systèmes de traitement d'eau auprès de la Société, la Société vend des produits et des pièces de rechange pour des systèmes de filtration membranaire. Ces pièces de rechange incluent pompes, vannes, membranes, filtres, médias et toutes autres pièces de rechange

faisant partie d'un système de traitement d'eau (ou d'eaux usées). Les techniciens spécialisés de H₂O Innovation offrent des services techniques et de maintenance pour soutenir le fonctionnement des systèmes de ses clients.

Au cours des 20 dernières années, H₂O Innovation a installé plus de 800 systèmes liés à la réutilisation de l'eau ainsi qu'au traitement de l'eau et d'eaux usées, principalement en Amérique du Nord. Cette vaste clientèle représente l'engagement de la Société à exécuter et à livrer des projets de qualité. Elle témoigne également de son engagement d'offrir un service à la clientèle à long terme en plus d'offrir à la Société une multitude d'opportunités commerciales pour la vente de consommables, de pièces et de services récurrents pour les années à venir.



Enfin, afin de faciliter l'opération et la maintenance des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées de ses clients, H₂O Innovation offre des solutions numériques avancées. H₂O Innovation a mis au point son logiciel Intelogx, qui combine la détection rapide de tout problème, l'optimisation des systèmes, le dépannage à distance ainsi que l'accessibilité aux systèmes et l'archivage de données, le tout sous une plate-forme unique et simple. De plus, H₂O Innovation offre la technologie d'automatisation et de contrôle Clearlogx, une technologie brevetée qui contrôle avec précision et en continu l'alimentation en coagulants de spécialité pour maintenir un niveau de pH adéquat et une charge de particules optimale, tout en améliorant simultanément l'efficacité générale du procédé de traitement. La technologie Clearlogx est également utilisée pour éviter un nettoyage excessif des membranes. Par ailleurs, H₂O Innovation conçoit, fabrique et met en œuvre des systèmes SCADA qui sont des systèmes de gestion à distance à grande échelle permettant le traitement en temps réel d'un grand nombre de mesures télémétriques et le contrôle à distance des usines de traitement d'eau et d'eaux usées. Le système SCADA complète les autres solutions numériques offertes par la Société puisqu'il permet aux clients de regrouper, dans un seul système de gestion à distance, toutes ses solutions de surveillance.

Le pilier d'affaires WTS a représenté 29,1% en 2020 et 34,1% en 2019 des revenus consolidés de la Société. Les revenus de ce pilier d'affaires ont totalisé 29,3 M \$ en 2020 et 40,2 M \$ en 2019.

À la fin de l'exercice terminé le 30 juin 2020, la direction a réorganisé le pilier d'affaires WTS pour restructurer les activités des lignes d'affaires liées aux projets de systèmes de traitement de l'eau et d'eaux usées et au service après-vente en un seul et même pilier nommé « Technologies de traitement d'eau et Services », sous un seul leadership. La combinaison des 2 lignes d'affaires positionne efficacement la Société pour développer des relations durables avec ses clients et améliorer son efficacité opérationnelle. Elle permet également à la Société de se concentrer sur le contenu des technologies qui sont des facteurs de différenciation pour H₂O Innovation et d'offrir une proposition à valeur ajoutée à ses clients. Grâce à cette restructuration, la Société maximisera l'utilisation de ses ressources internes, adoptera une approche client proactive (par rapport à une approche « sur appel ») et exploitera ses solutions numériques pour améliorer l'engagement de ses clients.

4.3.2 Produits de spécialité

PWT

La Société synthétise et fabrique des produits chimiques de spécialité pour des systèmes de traitement d'eau membranaire et met au point des mélanges spécifiques pour optimiser l'efficacité, les coûts d'exploitation ainsi que la performance et la durabilité des systèmes de traitement d'eau. Sous la marque PWT, la Société offre des produits chimiques pour les applications de prétraitement membranaires (Spectraguard), des nettoyants pour membranes (OptiClean), des coagulants et des floculants ainsi que des

produits visant la conservation des membranes. La technologie à base de dendrimères de PWT fournit une solution sans phosphate optimisant les performances du système, laquelle est idéale lorsque le rejet du phosphate est un enjeu. La technologie à base de dendrimères est disponible sous forme de produit super concentré, réduisant ainsi les exigences d'expédition et/ou les enjeux d'entreposage, ou sous forme de solution prête à utiliser. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2020, PWT a lancé le SpectraGuard 311, un produit antitartre 8 fois plus concentré, fabriqué à partir d'un mélange exclusif et polyvalent de polymères et de phosphates s'utilisant avec tous les types d'eau d'alimentation, en particulier les flux d'eaux usées, incluant les eaux industrielles lourdes, l'eau potable et celles provenant d'autres applications à forte charge. De plus, PWT offre la gamme de produits OptiClean, des produits chimiques de spécialité écologiques mis au point par l'équipe de chimistes de PWT, afin d'éliminer les précipitants inorganiques et les déchets organiques obstruant les membranes.

PWT utilise un logiciel propriétaire de prédiction à l'échelle, ProDose XPRT. Ce logiciel est armé d'algorithmes de calcul basés sur les dernières spécifications du *United States Geological Survey* et des calculs d'indice de saturation. ProDose XPRT est précis, fiable et convivial et permet aux clients de la Société, qui conçoivent ou opèrent des systèmes RO, d'accéder à la gamme complète de produits antitartres et nettoyants de PWT et de sélectionner, de manière optimale, le produit et le taux de dosage qui convient.

L'équipe d'experts de PWT offre des inspections et analyses spécialisées de membranes, de membranes à feuilles plates, d'échantillons d'eau ainsi que de nombreux autres composants d'un système de traitement membranaire. Cette équipe d'experts fournit des analyses objectives et des rapports scientifiques dédiés à la résolution de problèmes. Ces services sont élaborés dans le but de fournir des renseignements analytiques complets et fiables pour soutenir des méthodes efficaces de prétraitement et de maintenance des membranes et permettre un fonctionnement optimal d'un système. PWT propose également des services sur site, tels que l'analyse de nettoyage et l'optimisation du système.

Genesys

Par l'entremise de Genesys, la Société fabrique et distribue des produits chimiques de spécialité pour membranes à osmose inverse à base de phosphates tels que des produits antitartres, des nettoyants, des flocculants, des biocides, soit plus de 35 produits diversifiés avec des formulations uniques, tous fabriqués dans son usine située à Cheshire, au Royaume-Uni. Genesys est également propriétaire de la technologie brevetée Genairclean, une méthode de nettoyage unique en spirale qui combine plusieurs mécanismes chimiques avec microbulles pour améliorer l'efficacité du nettoyage des membranes. La gamme de produits Genesol 700 incorpore des microbulles effervescentes à osmose directe, qui, combinées, améliorent l'élimination des dépôts organiques et inorganiques des membranes RO et de nanofiltration (« NF »). Dernièrement, en avril 2020, après 3 ans et demi de recherche, Genesys a lancé la gamme de produits Genmine qui comprend des produits antitartres et des nettoyants spécialement conçus pour s'attaquer aux problèmes liés au traitement des eaux de mine et pour augmenter la durée de vie des membranes, réduire les temps d'arrêt, augmenter l'efficacité énergétique et réduire la fréquence de nettoyage.

En plus de sa gamme de produits variée, Genesys propose des services de laboratoire complets comprenant des analyses d'eau d'alimentation et de prétraitement, des autopsies de membranes et un programme de nettoyage conçu pour réduire les dommages à la membrane et la détérioration des performances qui en résulte.

Tout comme PWT, Genesys utilise un programme de prédiction à l'échelle, Membrane Master. En saisissant les détails d'un projet, les données opérationnelles et l'analyse détaillée de l'eau, Membrane Master calculera automatiquement l'indice de saturation de Langelier et proposera le produit antitartre le plus efficace ainsi que le dosage recommandé.

Piedmont

Par l'intermédiaire de Piedmont, H₂O Innovation vend et fournit une vaste gamme de raccords de tuyaux et d'adaptateurs qui couvrent un large éventail d'applications municipales et industrielles utilisant principalement les technologies membranaires. Ces raccords et adaptateurs fabriqués au moyen de matériaux composites, de fonte ductile revêtue de résine époxyde, d'acier inoxydable ou d'acier inoxydable duplex ou super duplex sont conçus spécifiquement pour la filtration membranaire, telle que l'UF et la filtration par RO.

Le portefeuille de produits de Piedmont inclut également des boîtiers de filtres à cartouches à la fine pointe de la technologie spécialement conçus pour les environnements hautement corrosifs et faits à partir de PRV ainsi que des filtres à sacs, des filtres à tamis et des éléments de filtres à cartouches. Les boîtiers de filtres à cartouches sont universellement conçus pour prendre en charge divers types, marques et connexions de cartouches et peuvent être utilisés dans des usines de traitement d'eau déjà existantes ou nouvellement construites. Le remplacement des cartouches se fait plus rapidement et plus facilement que pour tout autre filtre existant sur le marché grâce, notamment, à plusieurs spécificités de conception comme les écrous de fixation à haute vitesse. Les boîtiers de filtres à cartouches de Piedmont sont régulièrement utilisés sur des systèmes de traitement d'eau utilisant

les technologies NF et RO ainsi que sur des systèmes de nettoyage sur place. Ce sont des solutions économiques qui représentent une protection fiable de prétraitement pour les systèmes RO traitant des eaux saumâtres et salées. En mai 2019, Piedmont a lancé des filtres autonettoyants à disques et à tamis principalement utilisés pour éliminer les matières en suspension dans l'eau, pour éviter d'endommager les équipements en aval, tels que les pompes et les membranes, ainsi que pour réduire la fréquence de nettoyage des membranes.

Industrie acéricole

Le pilier d'affaires Produits de spécialité inclut également les produits et l'équipement destinés à la production de sirop d'érable, pour lesquels H₂O Innovation utilise et commercialise ses technologies RO et UF. Le procédé UF permet aux producteurs de sirop d'érable d'obtenir une sève purifiée, ou un concentré, résultant de son passage à travers les pores de la membrane, ce qui permet de limiter le passage de bactéries et de matières en suspension. La Société offre en outre une gamme complète de produits et d'équipement pour érablières afin de répondre aux besoins des acériculteurs, notamment des évaporateurs, séparateurs par osmose inverse, solutions de contrôle, membranes, raccords, tubulures, réservoirs, filtres-presses et d'autres produits reliés à l'industrie acéricole.

Sur le marché acéricole, H₂O Innovation se différencie par le développement et la fabrication de solutions et produits innovateurs. L'une de ces solutions innovatrices est le High Brix, un procédé breveté de production de sirop d'érable concentrant l'eau d'érable pour atteindre une teneur en sucre variant entre 30° et 50° Brix au moyen de la filtration membranaire. En augmentant considérablement le niveau de concentration en sucre, la quantité d'eau à évaporer aux fins de la production de sirop d'érable est fortement réduite, ce qui entraîne aussi une nette diminution des besoins énergétiques requis pour l'évaporation. Au moment de l'ébullition, qui est la dernière phase de production, le producteur peut produire un sirop d'érable ayant la couleur et le goût qu'il souhaite et ainsi, améliorer le classement de ses produits. Un autre produit innovateur qu'offre la Société est le H₂O-Smartrek mis au point exclusivement pour l'industrie acéricole, qui fournit des renseignements précis sur l'étanchéité du réseau de collecte au moyen de différents capteurs installés dans l'ensemble de l'érablière. De plus, la Société a mis au point un élévateur qui rend plus facile et plus sécuritaire le nettoyage des évaporateurs. L'élévateur peut être installé sur un évaporateur neuf ou existant, et soulève automatiquement l'un ou l'autre côté de l'évaporateur pour faciliter le nettoyage des cuves et le drainage du sirop d'érable.

Le pilier d'affaires Produits de spécialité a représenté 30,1% en 2020 et 21,1 % en 2019 des revenus consolidés de la Société. Les revenus de ce pilier d'affaires ont totalisé 40,2 M \$ en 2020 et 24,9 M \$ en 2019.

4.3.3 Services d'opération et de maintenance

En plus de tous les services techniques et Produits de spécialité offerts par la Société pour soutenir ses clients sur une base continue dans l'opération de leurs systèmes, la Société offre, par l'intermédiaire de ses filiales Utility Partners, Hays, GUS et H₂O O&M (collectivement les « entités O&M »), des services complets d'O&M de services publics d'eau et d'eaux usées ainsi que des services de travaux publics, notamment à des municipalités, des services publics municipaux et des entreprises industrielles et minières. Utility Partners, Hays et GUS offrent ces services aux États-Unis, alors que H₂O O&M couvre le Canada. En date du 23 septembre 2020, les entités O&M exploitent globalement plus de 200 systèmes de traitement d'eau dans 10 états des États-Unis et dans 2 provinces du Canada.

La Société opère, assure la maintenance et répare des services publics d'eau et d'eaux usées, notamment des systèmes de traitement, de l'équipement de distribution et tout actif connexe pour tous ses clients et veille à ce que la qualité de l'eau respecte les exigences réglementaires. Les usines de traitement des eaux usées que la Société prend en charge présentent des procédés plus ou moins complexes, depuis les systèmes à lagune jusqu'aux systèmes de traitement tertiaire avancés qui utilisent les technologies les plus récentes. Les effluents traités peuvent être répandus sur les terres, évacués dans un cours d'eau récepteur, ou réutilisés à des fins d'irrigation.

En novembre 2018, la Société a élargi ses activités de fournisseur de services d'O&M en procédant à l'acquisition de Hays. Hays offre des services d'opération, de maintenance et de gestion à des services publics de districts municipaux au Texas, États-Unis, incluant notamment la lecture de compteurs, la facturation et la perception. Un district municipal est l'un de plusieurs types de districts spéciaux qui fonctionnent en tant que gouvernements restreints autonomes. L'objet d'un district municipal est d'offrir à un promoteur un autre moyen de financement d'infrastructure, comme des systèmes d'alimentation en eau, d'égout et de drainage et des réseaux routiers. Un district municipal est géré par un conseil d'administration élu par les propriétaires fonciers du district municipal. Hays est actuellement responsable de l'opération et de la maintenance de plus de 80 installations de traitement d'eau et d'eaux usées et de plus de 100 stations de pompage.

Afin de consolider sa position dans l'État du Texas aux États-Unis, la Société a conclu, le 1^{er} juillet 2020, l'acquisition de GUS, une compagnie qui fournit également des services d'opération, de maintenance et de gestion, similaires à ceux fournis par Hays,

aux clients industriels, aux municipalités et aux districts municipaux. GUS est actuellement responsable de l'opération et de la maintenance de plus de 185 installations, qui sont principalement des usines et des réseaux de distribution d'eau. Afin d'accroître son efficacité, sa rentabilité et sa fiabilité et pour simplifier le niveau de travail, GUS utilise un logiciel de gestion de l'information nommé Kardia, qui a été développé à l'interne. Chaque interaction qui se produit pour un système de traitement d'eau et/ou pour un client est enregistrée et suivie en temps réel dans Kardia. Ce logiciel est également utilisé pour gérer les bons de travail, l'inventaire, les renseignements des clients, les tarifs et plus encore.

En plus des services d'O&M, Utility Partners offre des services de travaux publics à certains de ses clients, comme l'entretien des rues et du réseau de drainage, et la collecte des matières solides. Pour leur part, Hays et GUS offrent des services de construction mineure liés à des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées et à l'actif connexe, comme des conduites d'eau, des conduites d'égout et des bornes-fontaines. Quant à H₂O O&M, elle offre la location de systèmes conteneurisés et d'unités pilotes de traitement d'eau ou d'eaux usées aux clients qui souhaitent tester ou évaluer une technologie en particulier.

Le pilier d'affaires O&M a représenté 48,0% en 2020 et 44,7 % en 2019 des revenus consolidés de la Société. Les revenus de ce pilier d'affaires ont totalisé 64,1 M \$ en 2020 et 52,8 M \$ en 2019, dont un montant de 12,3 M \$ était attribuable à l'acquisition de Hays et représentait sept (7) mois de revenus après son acquisition. Aucun revenu provenant de GUS est inclus dans les revenus mentionnés ci-dessous pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 considérant que l'acquisition a été complétée le 1^{er} juillet 2020.

4.4 Marchés et méthodes de distribution

La Société fait affaires aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde. Durant l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2020, 67,6% des ventes de la Société ont été réalisées aux États-Unis, 12,2% au Canada et 20,2% à l'international. Au cours de l'exercice précédent, qui s'est terminé le 30 juin 2019, 74,8 % des ventes de la Société ont été réalisées aux États-Unis, 14,6 % au Canada et 10,6 % à l'international. Comme il est plus amplement décrit ci-après, pendant l'exercice terminé le 30 juin 2020, la plupart des ventes de la Société aux États-Unis sont liées aux piliers d'affaires WTS et O&M. Même s'ils représentent une certaine tranche des ventes aux États-Unis, les Produits de spécialité sont principalement distribués et vendus sur des marchés situés à l'extérieur du Canada et des États-Unis, par un réseau international de distributeurs. La Société est donc exposée aux fluctuations de la demande, des prix et des cours du change du marché mondial et se heurte aussi aux barrières commerciales. La législation et la réglementation qui encouragent l'achat de produits locaux peuvent aussi influencer sur les résultats du rendement de la Société.

Les produits et services de H₂O Innovation sont vendus sur les marchés municipal, commercial et industriel du traitement d'eau auprès des principaux clients suivants : municipalités et gouvernements locaux, collectivités et lotissements privés, centrales d'énergie et d'électricité, industrie des aliments et des boissons, industries pétrolières et gazières, complexes miniers, camps de travailleurs, ainsi qu'auprès de clients provenant d'autres segments industriels.

La plupart des technologies de traitement d'eau et les services offerts par la Société sont vendus directement à ses clients par sa propre équipe de représentants au Canada et aux États-Unis. Ces clients peuvent généralement être regroupés en deux grandes catégories : d'une part, les firmes de génie-conseil, entreprises de construction et fournisseurs de services de génie, et d'autre part, les utilisateurs, qui comprennent les compagnies industrielles et manufacturières, les clients commerciaux, les services publics d'eau, les municipalités et les gouvernements locaux. La Société travaille également en étroite collaboration avec un réseau de 18 représentants externes pour la commercialisation de ses technologies de traitement d'eau au Canada et aux États-Unis.

Pour son secteur d'activité dédié aux produits chimiques de spécialité PWT, la Société a développé et maintient un réseau de plus de 40 distributeurs et revendeurs internationaux, qui se positionnent dans les pays et régions suivants : États-Unis, Canada, Espagne, Italie, Portugal, Allemagne, Chine, Corée du Sud, Thaïlande, Taïwan, Indonésie, Malaisie, Philippines, Vietnam, Arménie, Australie, Nouvelle-Zélande, Inde, Pakistan, Koweït, Tunisie, Maroc, Émirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Irak, Singapour, Liban, Oman, Qatar, Égypte, Lybie, Yémen, Bahreïn, Djibouti, Éthiopie, Tanzanie, Kenya, Afrique du Sud, Mexique, Brésil, Argentine, Pérou, Chili, Colombie, Équateur et Russie.

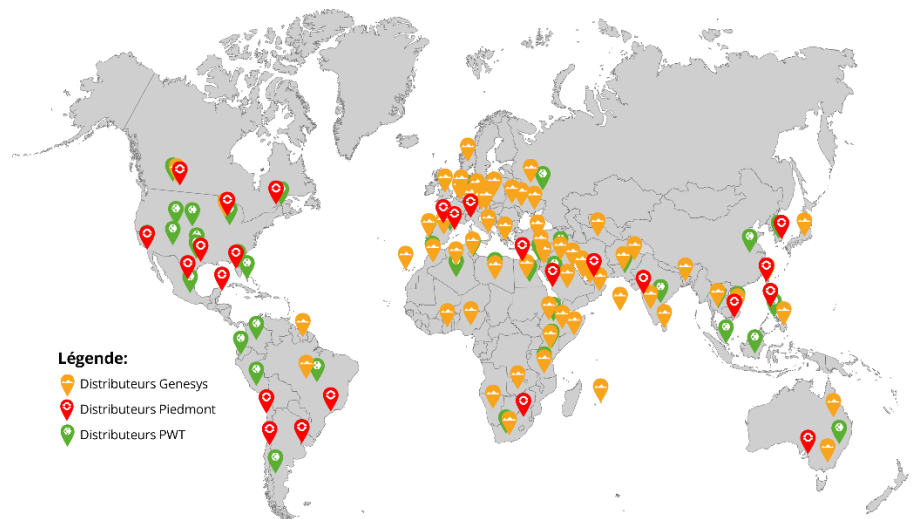
Avec l'acquisition de Genesys, près de 65 distributeurs internationaux ont été ajoutés au réseau de distribution existant de produits chimiques de spécialité, lesquels se positionnent dans les pays et régions suivants : Algérie, Ghana, Jordanie, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Iles Canaries, République Tchèque, UK, Ukraine, Pologne, Grèce, Bangladesh, Sri Lanka, Maldives et Japon.

Les produits chimiques de spécialité PWT vendus localement par des distributeurs internationaux sont fabriqués par la Société dans ses installations de Vista en Californie (États-Unis), avant de leur être expédiés. De la même façon, les produits chimiques de spécialité Genesys vendus par ses distributeurs sont fabriqués dans l'usine de la Société située à Cheshire, au Royaume-Uni, et aussi expédiés directement à chaque distributeur. Le fait d'avoir des installations situées aux États-Unis et au Royaume-Uni

permettra à la Société d'éventuellement optimiser sa stratégie de fabrication afin de réduire les coûts de transport, les droits d'importation et les délais de livraison. La Société évalue également, au cas par cas, la possibilité pour un distributeur de produits chimiques d'accéder aux deux gammes de produits de la Société, soit Genesys et PWT.

Le réseau de distributeurs externes de Piedmont compte plus de 20 distributeurs et agents actifs dans plus de 25 pays et régions du monde, tels que : États-Unis, Espagne, Italie, Mexique, Émirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Australie, Corée du Sud, Philippines, Égypte, Argentine, Chili, Brésil, Nouvelle-Zélande, Vietnam, Taiwan, Inde, Afrique du Sud, Oman, Koweït, Bahreïn, Qatar, Irak, Singapour, Libye. Tous ces distributeurs vendent et commercialisent les produits Piedmont qui font partie du pilier d'affaires Produits de spécialité de H₂O Innovation. La Société fait aussi appel à sa propre équipe de vente pour vendre ses produits à d'éventuels clients. H₂O Innovation a un bureau à Bilbao, en Espagne, et peut compter sur l'expertise de ressources expérimentées en vente et développement de produits pour commercialiser les produits Piedmont en Europe et au Moyen-Orient.

En conséquence, dans le but de développer davantage les lignes d'affaires PWT, Piedmont et Genesys, la Société s'appuie sur un vaste et diversifié réseau d'environ 125 distributeurs, qui achète et revend ses produits de spécialité dans plus de 70 pays.



La Société possède un réseau de près de 50 distributeurs actifs au Canada (Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick) ainsi que dans le nord-est des États-Unis pour ses produits et son équipement liés à l'industrie acéricole. Tous ces distributeurs commercialisent et vendent l'équipement et les produits nécessaires à la production de sirop d'érable auprès des érablières et acériculteurs de toutes tailles. H₂O Innovation utilise également sa force de vente interne pour la vente d'équipement et de produits d'érablière auprès de clients potentiels, incluant des magasins ouverts au public situés au Québec, Canada, et dans l'État du Vermont, aux États-Unis. L'équipement d'érablière offert par H₂O Innovation est fabriqué à ses installations d'Ham-Nord au Québec, avant d'être expédié aux distributeurs et aux clients.

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 30 juin 2019, aucun client de la Société n'a représenté plus de 10 % de ses revenus.

La Société estime que ses ventes ne sont pas exposées à des risques saisonniers importants, à la seule exception de ses activités liées à l'industrie acéricole, laquelle est une industrie saisonnière. La Société estime tout de même être légèrement exposée aux cycles économiques, au même titre que les autres sociétés actives dans le domaine de l'infrastructure et des services publics. Afin de minimiser les impacts de ces cycles économiques, la Société équilibre ses activités entre les marchés municipal, commercial et industriel, avec un réseau commercial regroupant les ventes de systèmes, ventes de Produits de spécialité et les services d'opération et de maintenance pour des services publics d'eau. Les revenus provenant des ventes de Produits de spécialité, du service après-vente et des services d'opération et de maintenance sont en général de nature récurrente. Ce réseau commercial, qui résulte des acquisitions réalisées par la Société au cours des dernières années ainsi que de sa croissance interne sur cette même période, devraient, selon l'opinion de la Société, faciliter la gestion de son exposition aux cycles économiques.

4.5 Fournisseurs et sous-traitants

Les matières premières, composants et fournitures pour les principaux produits proviennent d'un certain nombre de fournisseurs situés principalement aux États-Unis, au Canada, en Espagne, en Tunisie et en Chine. La Société n'est pas tributaire d'un seul fournisseur pour s'approvisionner en matières premières ou en composants, si ce n'est de certaines matières premières ou composants nécessaires pour la fabrication des produits de Piedmont et d'équipement acéricole. De nouvelles sources d'approvisionnement et d'autres fournisseurs ont été identifiés pour ces matières premières et composants et la direction de la

Société estime qu'elle pourrait faire appel à leurs services sans répercussion importante sur son activité. La fabrication de certaines pièces d'équipement ou composants est donnée en sous-traitance à des sous-traitants soigneusement sélectionnés par la Société et dont les installations sont stratégiquement situées, afin d'élargir sa présence dans les marchés émergents. La Société évalue fréquemment son réseau de fournisseurs, leur capacité technique et la compétitivité de leurs prix et conditions de vente. La Société est également appelée à travailler avec de nouveaux fournisseurs, en fonction des exigences de fabrication requises pour chaque projet. Le vaste réseau de sous-traitance de la Société lui procure de nombreux avantages, notamment une structure de prix plus souple et concurrentielle qui permet de minimiser certains risques, comme le risque de change. En raison du grand nombre de fournisseurs et de sous-traitants, la Société bénéficie en outre d'un réseau diversifié d'approvisionnement et de sous-traitants à proximité de ses marchés et peut ainsi obtenir des conditions d'achat avantageuses. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2020, H₂O Innovation a mis en place un département des achats pour renforcer ses relations d'affaires avec ses fournisseurs, consolider son volume d'achat et améliorer ses conditions générales.

4.6 Orientation stratégique

Le modèle d'affaires de la Société repose sur 3 piliers d'affaires. Au cours des prochains exercices, la Société a l'intention d'élargir son empreinte internationale et de se concentrer sur le développement de synergies et d'occasions de ventes croisées entre ses différents piliers d'affaires.

Le pilier d'affaires WTS englobe les systèmes et solutions de filtration membranaire et le service après-vente, vendus à des clients situés principalement au Canada et aux États-Unis. Ce pilier d'affaires constitue l'activité fondamentale de la Société. Pour les prochaines années, la principale stratégie de la Société en ce qui concerne le pilier d'affaires WTS consiste à mettre à profit le vaste réseau de quelque 800 systèmes de traitement installés par la Société, de façon à fournir des services après-vente à ces clients et à créer des synergies avec les autres piliers d'affaires qui génèrent davantage de revenus récurrents. En outre, la Société a l'intention de choisir et de réaliser des projets qui contribueront à la croissance de l'ensemble de ses piliers d'affaires. Étant donné que les projets de réutilisation de l'eau, les projets industriels et les projets de traitement d'eaux usées sont les segments de marché que la Société privilégie pour concentrer ses activités de vente, le partenariat avec Sustainable Water devient donc un élément important de la croissance future de la Société.

Le pilier d'affaires Produits de spécialité est dédié à la conception et à la fabrication de produits de spécialité pour l'industrie du traitement d'eau, dont les produits Piedmont, les produits chimiques de spécialité PWT et Genesys ainsi que des produits et l'équipement destinés à l'industrie acéricole. La Société entend élargir son offre en développant de nouveaux produits, en concédant des licences de fabrication de produits à des tiers stratégiquement choisis et en élargissant son réseau de distribution actuel. La consolidation des réseaux de distribution de PWT et de Genesys en un seul et unique réseau de distribution permettra à la Société d'atteindre de nouveaux marchés.

Enfin, le pilier d'affaires O&M, créé par l'acquisition d'Utility Partners en juillet 2016, est consacré aux services d'opération et de maintenance. En novembre 2018, la Société a fait l'acquisition de Hays, élargissant ainsi ses activités dans le secteur des services d'opération et de maintenance. Dernièrement, en date du 1^{er} juillet 2020, la Société a consolidé sa position de fournisseur de services d'opération et de maintenance en complétant l'acquisition de GUS. Au cours des prochaines années, la Société a l'intention de créer plusieurs synergies et occasions de ventes croisées avec les autres piliers d'affaires de H₂O Innovation, en offrant à ses clients un seul point de contact pour tous leurs besoins en matière de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées. Ces synergies et occasions de ventes croisées devraient contribuer à consolider des relations d'affaires à long terme, à augmenter les revenus de la Société et à maximiser la fidélisation de la clientèle.

La Société souhaite en outre travailler à la croissance de son entreprise en réalisant, au cours des prochaines années, des acquisitions stratégiques. Les marchés des produits chimiques dédiés au traitement d'eau, des Produits de spécialité et des services d'opération et de maintenance sont relativement fragmentés. On assistera par conséquent vraisemblablement à une concentration des parts de marché par des acquisitions ou une croissance interne, les grands joueurs cherchant à s'approprier la part de marché des plus petits concurrents régionaux.

Au cours de l'exercice actuel, H₂O Innovation a l'intention de maximiser ses actifs et sa force de vente pour fournir un modèle d'affaires unique et responsable afin de mieux servir et gérer les opportunités de CCE, un segment en croissance de l'industrie de l'eau. Aux termes de ces contrats, l'entité engagée par les municipalités se concentre sur les objectifs à long terme de l'usine de traitement d'eau car c'est elle qui sera ultimement responsable de la conception et de la construction de l'usine, des services d'opération et de maintenance à long terme et des économies et efficacités sur une période pouvant varier de 10 à 20 ans. Avec l'ajout du pilier d'affaires dédié à l'O&M, la Société est l'un des rares acteurs capables d'offrir un équipement de procédé de haute qualité ainsi que des services d'opération et de maintenance. Cette nouvelle offre de la Société devrait attirer d'autant plus les entrepreneurs généraux et les équipes qui ciblent un nombre croissant d'occasions en CCE aux États-Unis.

Au cours des dernières années, la Société a nettement amélioré son offre client et est devenue un fournisseur de solutions complètes de filtration membranaire, en mesure d'offrir à ses clients une vaste gamme de systèmes, équipement, produits et consommables et de les assister dans l'opération et la maintenance de leurs systèmes – dans l'objectif d'une amélioration continue de sa performance opérationnelle. Avec près de 800 sites de référence, H₂O Innovation estime être bien positionnée pour offrir de l'équipement de traitement et des services d'opération et de maintenance en Amérique du Nord, ainsi que des Produits de spécialité partout dans le monde.

À partir de maintenant, la Société veillera à élargir sa présence dans certains créneaux industriels afin de se concentrer sur les secteurs faisant face à des problèmes d'eau complexes, s'efforçant d'apporter des solutions sur mesure et d'optimiser l'opération des systèmes de traitement d'eau. La Société a aussi l'intention de continuer à développer ses activités internationales au moyen de ses réseaux de distribution mondiaux pour ses Produits de spécialité, de créer des synergies entre ses différents réseaux de distribution et de développer ces réseaux partout dans le monde. La Société prévoit également continuer de mettre au point de nouveaux produits et, afin de répondre aux besoins en constante évolution de ses clients, de fournir un meilleur support à ses distributeurs. Quant à l'industrie acéricole, la Société a l'intention de poursuivre l'expansion de son réseau de distribution, de maintenir sa croissance sur le marché américain en capturant une plus grande part de marché et de mettre au point des produits innovateurs pour l'industrie acéricole afin de répondre aux besoins de ses clients.

4.7 Concurrence

La concurrence entre les fournisseurs de nouvelles technologies et de nouveaux produits spécialisés, comme les solutions innovatrices de traitement d'eau, les Produits de spécialité et les services d'opération et de maintenance élaborés, commercialisés et/ou fournis par la Société, s'articule autour de la valeur ajoutée et du savoir-faire technique, et offre des marges bénéficiaires relativement élevées et acceptables. Dans le marché industriel, la concurrence se distingue aussi par la réputation. Cela dit, le marché général pour tous les piliers d'affaires de la Société reste extrêmement fragmenté. Compte tenu de la législation actuellement en vigueur sur les ressources en eau et l'environnement, la Société estime que les clients seront davantage enclins à utiliser les technologies et produits les plus efficaces, sans égard à leur provenance, qui leur offrent des solutions adaptées à leurs besoins.

En Amérique du Nord, H₂O Innovation s'est positionnée comme un chef de file de la gestion des questions relatives à l'eau des petites et moyennes collectivités et des services publics. Sa taille permet à la Société d'être concurrentielle dans ce créneau qui présente moins d'intérêt pour la concurrence des grandes multinationales qui ont tendance à éviter d'offrir des solutions adaptées aux besoins du client et à travailler plutôt sur des projets de grande envergure.

Certains des principaux concurrents de la Société dans l'industrie du traitement d'eau sont de grandes multinationales comme Suez, Veolia (France), Pall Corporation (division de Danaher, États-Unis), Doosan Hydro (division de Doosan Heavy, Corée du Sud, basée en Floride) et Evoqua (États-Unis). Sur la scène locale, parmi les concurrents de la Société, on trouve entre autres Harn R.O. Systems, dans le sud-est des États-Unis, Wigen Water Technologies dans le mid-ouest des États-Unis et NewTerra au Canada. Pour certains marchés créneaux ou certaines technologies spécifiques, la Société est en compétition avec des acteurs bien précis, comme Westech pour sa technologie de bioréacteur dans le domaine du traitement des eaux usées.

Les principaux concurrents de la Société en ce qui concerne l'industrie des raccords de tuyaux et adaptateurs sont Victaulic, Shurjoint (qui fait partie de Tyco), Pass et Horizon. Dans le domaine des filtres à cartouches pour le marché du dessalement, on retrouve principalement des entités espagnoles telles que Trepovi, Dimasa, Bupolsa et Fluytec.

En lien avec les produits chimiques de spécialité, les principaux concurrents sont Nalco Water (détenue par EcoLab), Avista Technologies (détenue par Kurita), American Water Chemicals, King Lee Technologies, Adiquimica et BWA Water Additives (détenue par Italmach).

Du côté de l'industrie acéricole, les concurrents de la Société ne sont pas nombreux. Les Équipements Lapierre, Les Équipements d'érablière CDL, Leader Evaporators, L.S. Bilodeau et Dominion & Grimm sont les principaux acteurs de ce secteur tant au Québec qu'à l'extérieur de la province.

Le secteur de l'opération et de la maintenance des usines de traitement d'eau et des eaux usées est connu sous le nom de « *Conops* », pour « *Contracted Operations & Maintenance Services* » (services sous-traités d'opération et de maintenance), se caractérise par la mise à disposition d'une main-d'œuvre qualifiée et, potentiellement, la fourniture de certains consommables dédiés à l'opération et la maintenance des usines de traitement d'eau et des eaux usées sur une base constante et continue. Dans l'industrie *Conops*, les principaux concurrents de la Société sont Veolia, Suez, Inframark, Jacos Engineering et American Water. En outre, il existe de nombreux acteurs *Conops* au niveau régional tels que ESG, présent dans le sud-est des États-Unis, ou PERC, dans le sud-ouest des États-Unis. Au Canada, les principaux concurrents de la Société sont Aquatech, Nordikeau, Epcor et OCWA.

5. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

5.1 Activités générales

H₂O Innovation conçoit, fabrique, assemble et met en service des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées. Chaque projet est développé sur mesure par son équipe multidisciplinaire afin de répondre aux besoins spécifiques d'un client. Les experts en ingénierie de procédé de la Société veillent à ce que la technologie proposée permette de régler les problèmes d'un client. Par la suite, les équipes spécialisées de la Société, telles que la gestion de projet, l'ingénierie mécanique et de modélisation 3D, l'ingénierie électrique et d'automatisation ainsi que l'installation et la mise en service participeront à la réalisation du projet en collaboration avec ses clients.

H₂O Innovation offre également des services techniques et d'entretien complet afin de prendre en charge l'opération des systèmes de ses clients sur une base continue. La Société fournit également des pièces de rechange et des services de réparation et/ou de remplacement de composants. La Société a élargi son offre de services par l'ajout de location de systèmes conteneurisés de traitement d'eau ou des eaux usées ainsi que d'unités pilote à des fins spécifiques. De plus, afin d'assister ses clients dans l'opération de leur système de traitement d'eau ou d'eaux usées, H₂O Innovation offre des solutions numériques avancées telles que i) son logiciel Intelogx qui combine la détection rapide de tout problème, l'optimisation du système, le dépannage et l'accessibilité à distance des systèmes et l'archivage de données, le tout sous une plateforme unique et simple, ii) la technologie Clearlogx, une technologie d'automatisation et de contrôle brevetée qui contrôle en continu l'alimentation en coagulants de spécialité utilisés dans le traitement de l'eau afin de maintenir un niveau de pH adéquat et une charge en particules optimale et iii) ses systèmes SCADA.

Par l'intermédiaire du pilier d'affaires Produits de spécialité, la Société développe et fabrique des produits chimiques de spécialité pour les applications de traitement membranaire commercialisés sous les noms PWT et Genesys. H₂O Innovation dispose de laboratoires modernes et de méthodes de production certifiant la qualité des produits expédiés de ses usines situées aux États-Unis et au Royaume-Uni. La Société offre également des services d'autopsie de membranes pour aider au diagnostic de problématiques complexes. La Société peut ainsi plus facilement recommander les protocoles de lavage requis pour prolonger la durée de vie utile d'une membrane. PWT synthétise un produit antitartre unique à base de dendrimères, sans phosphate et disponible en version hautement concentrée. Le produit antitartre phare à base de dendrimères appartient à une famille de produits spécifiquement formulés pour améliorer les performances des applications de traitement membranaire. Genesys développe, conçoit et fabrique des produits antitartres et des nettoyants à base de phosphate ciblant également les usines de filtration membranaire. Les produits à base de phosphate sont utilisés dans le monde entier avec une forte expérience de succès et de réputation.

Par ailleurs, la Société conçoit et fabrique, par l'intermédiaire de sa filiale Piedmont, une gamme complète de Produits de spécialité pour un vaste éventail d'applications industrielles et municipales dans l'industrie du traitement d'eau, principalement dans le marché du dessalement, notamment des raccords de tuyaux, des adaptateurs, des boîtiers de filtres à cartouches en PRV, des filtres autonettoyants et d'autres produits complémentaires.

H₂O Innovation offre des services complets d'opération et de maintenance pour les services publics d'eau et d'eaux usées, notamment des systèmes de traitement, de l'équipement de distribution et l'actif connexe. Les usines de traitement d'eau et d'eaux usées ainsi que les systèmes de distribution d'eau sont exploités et entretenus conformément à l'ensemble des lois et des règlements aux États-Unis (*Environmental Protection Agency*, ou EPA) et au Canada (Environnement et ressources naturelles) afin de respecter les exigences réglementaires actuelles quant à la qualité de l'eau. Les employés de la Société opérant les systèmes de traitement d'eau ou d'eaux usées détiennent toutes les licences et certifications requises conformément aux lois applicables.

À l'aide de son savoir-faire en filtration membranaire, la Société offre aux producteurs de sirop d'érable une gamme complète de produits et d'équipement dédiés à la production de sirop d'érable et qui les aident à accroître leur production de sirop d'érable et à réduire leurs coûts de consommation d'énergie.

5.2 Méthodes de production et compétences spécialisées

La Société croit qu'elle détient certains avantages concurrentiels sur ses principaux concurrents en raison de l'expertise et du savoir-faire de ses employés, de son implication dans plus de mille projets de traitement d'eau, de ses technologies brevetées et de sa capacité manufacturière évolutive. La Société peut offrir un éventail de technologies et de solutions différentes pour l'eau potable et l'eau de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer et le traitement des eaux usées (sanitaire et industriel).

La Société se spécialise dans la conception, la fabrication et l'assemblage de systèmes de traitement d'eau sur mesure. L'assemblage de ces systèmes est réalisé dans les installations actuelles de la Société ou sur les sites de ses clients. En février 2020, la Société a décidé de ne pas renouveler le bail de l'usine située à St-Joseph-de-Coleraine (Québec), dans laquelle des systèmes de traitement d'eau étaient assemblés. À la suite de cette décision, l'usine située à Ham-Nord (Québec), dédiée principalement à la fabrication de produits et d'équipement pour le marché acéricole, a été réorganisée et optimisée pour permettre l'assemblage de petits systèmes de traitement des eaux, lorsque requis. Alors que les produits et l'équipement pour l'industrie acéricole sont fabriqués à l'usine de Ham-Nord ayant une superficie de 60 000 pi², l'usine située à Champlin (Minnesota), de 30 800 pi², est consacrée à l'assemblage des systèmes de traitement d'eau. La main-d'œuvre spécialisée de la Société est également experte dans la fabrication et l'assemblage de systèmes de traitement d'eau en dehors de ses installations, par exemple pour des projets construits sur site ou des unités conteneurisées/autonomes spécifiques.

La Société offre par ailleurs divers types d'unités mobiles servant à la purification de l'eau ou au traitement des eaux usées. Ces unités mobiles, développées pour un usage permanent, temporaire (en cas d'urgence) ou comme installations pilotes, sont de véritables usines modulaires. Fabriquées sur mesure pour combler les besoins particuliers de traitement et de capacité du client, elles sont assemblées dans des conteneurs, des caravanes ou des remorques (isolés, chauffés et ventilés, si nécessaire). Avec son bioréacteur à membrane conteneurisé, la Société est en mesure d'offrir à ses clients une solution innovatrice pour le traitement des eaux usées, tout en respectant les normes réglementaires des effluents d'eaux usées applicables en Amérique du Nord. Ce bioréacteur à membrane conteneurisé est l'un des systèmes de traitement des eaux usées conteneurisés les plus compacts et les plus polyvalents sur le marché offrant la redondance de traitement que l'on retrouve généralement dans des systèmes plus importants.

À son usine de production de 12 000 pi² situés à Vista, en Californie, États-Unis, la Société fabrique ses produits chimiques de spécialité PWT pour des applications de traitement membranaire, y compris des nettoyeurs liquides. La Société synthétise également son propre polymère et met au point des produits antitartres et des nettoyeurs pour les systèmes membranaires qui contribuent à maximiser l'efficacité opérationnelle, la rentabilité, le rendement et la longévité des systèmes RO. La Société dispose également d'une capacité d'entreposage de 7 640 pi² à Vista, en Californie, tout près de l'usine et utilise des entrepôts dans des endroits stratégiquement situés pour optimiser les délais de livraison de ses produits.

La Société met au point, teste et fabrique sa ligne de produits chimiques de spécialité Genesys, spécifiquement conçus pour des systèmes membranaires d'osmose inverse, notamment des produits antitartres, des flocculants, des biocides et des produits nettoyants, dans son usine de production de 14 874 pi² située à Cheshire, au Royaume-Uni. L'équipe de Genesys, spécialisée en recherche et développement, travaille en étroite collaboration avec les fabricants de membranes pour assurer la compatibilité et la qualité de ses produits.

La Société met au point des raccords de tuyaux et des adaptateurs fabriqués de matériaux composites élaborés, de fonte ductile revêtue de résine époxyde, d'acier inoxydable ou d'acier inoxydable duplex ou super duplex. De plus, H₂O Innovation met au point, fabrique et vend des boîtiers de filtres à cartouches fabriqués en PRV. La majorité des moules utilisés dans la fabrication de ces produits (raccords et filtres à cartouches), ainsi que les moules des composants internes des filtres à cartouche faits de polyamide, sont la propriété exclusive de la Société. Lors de la fabrication, les différents matériaux sont injectés dans les moules avec un rigoureux contrôle qualité, ce qui permet de minimiser les défauts de fabrication. Une fois les produits complétés et conformes aux spécifications, les autres composants, tel que la quincaillerie (joints, écrous, boulons) ou composants internes (joints, support interne et tirants) sont installés pour finaliser l'assemblage des produits. Depuis plus d'un an, H₂O Innovation offre à ses clients des filtres à disques et à tamis autonettoyants, permettant d'éliminer les solides en suspension dans l'eau au moment de la phase de prétraitement. En conséquence, H₂O Innovation est en mesure d'offrir des systèmes de préfiltration pour 2 types d'application d'une usine d'osmose inverse : des filtres à cartouches de préfiltration pour un système de filtration classique, et des filtres à disques et à tamis pour l'ultrafiltration membranaire.

Les clients reçoivent des manuels d'installation et d'instructions détaillés et bénéficient des services techniques de la Société. Les produits de spécialité Piedmont, incluant les raccords de tuyaux, les adaptateurs ainsi que les boîtiers de filtres à cartouches, sont conçus et mis au point à l'interne par des ressources spécialisées et sont fabriqués par des partenaires et fournisseurs stratégiques soigneusement sélectionnés par la Société. En 2018, Piedmont a obtenu la certification ISO 9001:2015 pour son

bureau de Québec, laquelle assure la gestion de la qualité, depuis la conception jusqu'à la fabrication, de tous ses produits et composants de systèmes de traitement d'eau. Cette certification a été révisée et modifiée au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2020, afin d'y inclure les activités de Piedmont à Bilbao en Espagne. En plus de la certification ISO, Piedmont a obtenu la certification de la *National Sanitation Foundation* (« NSF ») pour sa gamme de produits de boîtiers de filtres à cartouches en PRV, augmentant ainsi ses chances de participer et de remporter des projets dans le secteur municipal aux États-Unis.

5.3 Employés

En date du 30 juin 2020, la Société comptait une équipe d'environ 655 employés au Canada, en Espagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni, dont 27 ingénieurs en procédés et applications et en procédés des eaux usées spécialisés dans des technologies novatrices de traitement d'eau, en génie mécanique et ingénierie de systèmes, en développement de logiciels, en conception électrique et panneaux de contrôles, ainsi qu'en programmation et automatisation. La Société comptait également 4 chimistes travaillant à la recherche et à la mise au point de produits chimiques de spécialité pour des applications de traitement membranaire.

Les employés relevant du pilier d'affaires O&M étaient, en date du 30 juin 2020, environ 450, incluant des opérateurs certifiés pour les usines de traitement d'eau et d'eaux usées présents à chacun des sites de projets O&M.

5.4 Propriété intellectuelle

La Société détient des droits de propriété intellectuelle – technologies, marques de commerce, dénominations commerciales, noms de marque, droits d'auteur et secrets commerciaux – et conclut également avec des tiers des ententes de concession ou d'obtention de licences d'utilisation de droits de propriété intellectuelle lui permettant d'offrir des solutions novatrices à ses clients. Certaines technologies exclusives de la Société sont protégées par brevets et H₂O Innovation fait de son mieux pour protéger ses droits de propriété intellectuelle, notamment lorsque la technologie ou les produits lui procurent un important avantage concurrentiel.

5.5 Protection de l'environnement

La Société souscrit aux principes de développement durable, notamment l'efficacité énergétique et l'utilisation optimale des ressources, et plus particulièrement le recyclage et la réutilisation de l'eau, comme en fait foi son partenariat commercial avec Sustainable Water. La Société peut ainsi offrir à ses clients des solutions leur permettant de réduire leur empreinte écologique. La direction estime que ces connaissances permettront à la Société de se distinguer de la concurrence à moyen et long termes. En ce qui a trait à ses propres activités, la Société estime que les obligations de protection de l'environnement n'ont pas un effet important, financier ou opérationnel, en ce qui a trait notamment à ses activités, à ses dépenses en immobilisation, à son bénéfice ou à sa situation concurrentielle.

5.6 Risques et incertitudes

La liste des risques et incertitudes suivants auxquels la Société est exposée n'est pas exhaustive, la Société exploitant son entreprise dans un secteur en constante évolution pouvant donner lieu à de nouveaux risques et incertitudes. La Société ne peut ni prévoir ces risques et incertitudes ni en évaluer les répercussions, le cas échéant, sur ses activités, de même qu'elle ne peut évaluer dans quelle mesure un facteur ou une combinaison de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus ci-dessous. Certains de ces risques et incertitudes sont plus amplement réécrits dans le plus récent rapport de gestion de la Société dont on peut obtenir copie sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Santé publique et pandémie de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'épidémie de COVID-19 comme étant une pandémie. En conséquence, au cours des derniers mois, cette pandémie a eu, et a toujours, des impacts sur le monde entier, incluant sur les activités commerciales à l'échelle mondiale. Les mesures d'urgence mises en place par les différents paliers de gouvernements, les restrictions visant les voyages et la fermeture temporaire de plusieurs entreprises ont entraîné des incertitudes économiques mondiales, dont notamment une réduction généralisée des activités des consommateurs et des retards dans les opérations et les chaînes d'approvisionnement. La Société suit de près l'évolution de la pandémie de la COVID-19 et plus particulièrement, les impacts sur ses activités et son industrie. Dans ce contexte sans précédent, il est difficile de prévoir dans quelle mesure la pandémie affectera les activités de la Société. Considérée comme un fournisseur de services et de produits essentiels, H₂O Innovation a su maintenir ses activités reliées à l'O&M, au service après-vente, à la fabrication et la distribution de produits chimiques de spécialité, ainsi que la conception et la fabrication de composants pour l'industrie du dessalement de l'eau et pour l'industrie acéricole. Seule la ligne d'affaires dédiée aux technologies de l'eau (conception, ingénierie et fabrication de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées) a subi un ralentissement en raison d'accès limités sur les chantiers et les sites des clients.

À ce jour, l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les affaires de la Société a été, et devrait continuer, à être gérable, sous réserve de nombreux facteurs qui pourraient affecter la Société à différents niveaux, actuellement difficiles à prévoir, comme la durée et l'ampleur de la pandémie, et ses impacts sur l'économie mondiale et la chaîne d'approvisionnement. L'ampleur de la pandémie de la COVID-19 sur l'activité globale de la Société, les occasions d'affaires, les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie est indépendant de la volonté de la Société et ne peut être prévu avec exactitude.

Risques d'exploitation

Différents types d'événements peuvent provoquer une interruption et/ou une perte de l'exploitation et de la production de la Société, et donner lieu à d'importants retards. Dans le but d'atténuer ces risques, la Société entpose une partie de ses stocks dans des entrepôts stratégiquement situés et a développé un plan d'urgence qui est régulièrement revu par la direction. Advenant le cas où l'un des emplacements de la Société soit affecté par un événement qui entraînerait une interruption, totale ou partielle, de ses activités, une partie importante des activités de la Société peut être déplacée vers un autre emplacement ou la Société peut s'approvisionner à partir d'un autre entrepôt ou utiliser les services d'un sous-traitant avec lequel elle a établi de bonnes relations d'affaires. La Société maintient également une assurance en cas d'interruption de ses affaires ou de celles de l'un de ses fournisseurs.

La conception et la fabrication de systèmes de traitement d'eau et de produits de spécialité ainsi que l'exécution de services d'O&M impliquent un certain degré de risques liés à l'exploitation. En fait, il existe un nombre limité de produits qui sont conçus et fabriqués par la Société, ainsi que de services spécialisés d'O&M fournis par les employés de la Société, pour lesquels une défaillance majeure ou une erreur humaine pourrait entraîner des dommages matériels et des blessures, voire la mort. Un tel événement pourrait entraîner des poursuites pénales impliquant la Société, des pertes financières, une perte de confiance de la part du marché et des clients, la perte d'un client important et une interruption des activités; tous ces événements pouvant avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats financiers de la Société. La Société utilise un système informatisé, qui permet d'améliorer la conception, la rédaction, l'estimation et la fabrication de ses produits et ainsi, minimiser les risques liés à l'exploitation, incluant l'erreur humaine. La Société contrôle également la qualité de la production dans ses usines. En effet, la Société maintient en vigueur une assurance responsabilité civile du fait des produits, une assurance responsabilité du fait de pollution et d'autres couvertures d'assurance que la direction estime comme étant généralement conformes aux pratiques du marché dans son secteur d'activité. Toutefois, rien ne garantit que la Société soit toujours suffisamment assurée contre toutes les responsabilités potentielles.

Obligations de prestation restant à remplir (« carnet de commandes »)

Le carnet de commandes de la Société provient de contrats considérés fermes ou desquels la direction estime tirer des revenus d'un montant déterminé. Des retards, interruptions, abandons, annulations ou réductions de projets peuvent, de temps à autre, survenir dans l'industrie de la Société en raison de considérations indépendantes de la volonté de la Société et peuvent avoir une incidence négative importante sur le montant du carnet de commandes ainsi qu'une incidence importante correspondante sur les revenus futurs et la rentabilité. Le risque résultant de la perte de clients récurrents ou de distributeurs peut aussi être pris en considération et pourrait avoir une incidence importante sur les revenus prévus et la rentabilité. Quoique faible, cette probabilité doit être envisagée vu la vive concurrence dans les différents segments de marché de la Société. La Société a développé de vastes réseaux de distribution et continue de les déployer à l'international à la faveur de convergences et de synergies.

Contrats à forfait et renouvellement

La Société conclue en général des contrats à forfait pour la conception, la fabrication et la mise en service de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées et pour certains de ses Produits de spécialité. Les prix de ces contrats à forfait sont fondés sur des estimations de risques techniques, le total des coûts de production et de possibles éventualités. S'il est sensiblement inexact, le prix fixe peut donner lieu à d'éventuelles pertes au niveau du carnet de commandes de la Société. La Société conclue en outre des ententes de services d'O&M pour des durées variant de 3 ans à 5 ans, avec des options de renouvellement de plusieurs années ou à reconduction tacite. Si un contrat de services d'O&M n'est pas renouvelé à son échéance ou est à tout moment résilié par le client à plus ou moins brève échéance, ce non-renouvellement ou cette résiliation pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société ainsi que sur son carnet de commandes avec un effet correspondant sur les revenus et la rentabilité futurs prévus.

Acquisitions et expansion

La Société peut élargir ses activités par l'acquisition d'autres entreprises, technologies ou produits. Même si la direction de la Société a une solide expérience relativement aux questions d'intégration d'entreprises, rien ne garantit i) que la Société sera en mesure de trouver, d'acquérir et de gérer de façon rentable de nouvelles entreprises, ou de réussir à intégrer à son entreprise l'entreprise, les produits ou les technologies dont elle a fait l'acquisition sans avoir à composer avec des frais importants, des

retards ou d'autres difficultés opérationnelles ou financières, ou ii) que les entreprises, les produits ou les technologies dont elle fait l'acquisition, le cas échéant, généreront les revenus et bénéfices attendus. Même si, avant la réalisation de l'acquisition d'entreprises, la Société procède à une vérification diligente exhaustive, l'acquisition d'une entreprise comporte des risques lorsque des obligations, responsabilités ou dettes, y compris notamment des réclamations d'ordre fiscal, un passif éventuel, des poursuites judiciaires et des risques environnementaux, n'ont pas été découverts au moment de la vérification diligente et étaient inconnues au moment de la négociation et de la clôture de l'acquisition.

Activités internationales, climat géopolitique mondial et risques de change

Les activités de ventes internationales de la Société l'exposent aux risques inhérents à l'exercice d'une activité dans un territoire étranger, notamment i) l'imposition ou l'augmentation de droits à l'importation ou à l'exportation, d'impôts supplémentaires, de surtaxes, de tarifs ou d'autres droits de douane, ii) la conformité à la législation sur les importations et/ou exportations, iii) les hausses d'impôt ou des modifications à la législation ou à la réglementation fiscale ou à son interprétation et/ou à son application, iv) les pratiques commerciales favorisant les sociétés locales, v) des cycles de débiteurs plus longs dans certains pays, en raison notamment de facteurs culturels ou économiques et vi) des changements ou de l'instabilité de la conjoncture économique et politique étrangère. La Société ne peut donner aucune garantie que l'un ou plusieurs de ces facteurs ne lui nuiront pas, et l'incapacité de la Société d'élargir ses activités internationales pourrait avoir un effet défavorable sur ses revenus, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

De plus, les activités de la Société à l'extérieur du Canada l'exposent à des risques de change, principalement en raison de ses achats et ventes en dollars américains ou en euros, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation. Afin de limiter l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain et à d'autres devises, la Société appariera, en général et dans la mesure du possible, les entrées de fonds en monnaie étrangère avec les sorties de fonds en cette même monnaie étrangère. La Société utilise des instruments financiers dérivés tel que des contrats de change afin de couvrir les variations du flux de trésorerie dans les devises étrangères. Bien que la Société ait contracté de tels instruments financiers, elle n'utilise pas de comptabilité de couverture sous IFRS 9 – *Instruments Financiers* ou autres types d'instruments financiers similaires.

Conjoncture économique mondiale actuelle

Une conjoncture économique volatile et des conditions du marché du crédit défavorables pourraient avoir un effet défavorable sur la capacité d'emprunt de la Société et de ses clients, distributeurs et partenaires, qui soutiennent le déploiement et l'expansion des activités mondiales de la Société, et pourraient donner lieu à des annulations ou à des interruptions, à des retards de projets, à des retards de paiement ou à des défauts de la part de clients de la Société. La capacité de la Société d'exploiter son entreprise et de prendre de l'expansion pourrait être limitée si, à l'avenir, la Société était incapable d'obtenir suffisamment de crédit, notamment du financement sur les marchés financiers, du crédit bancaire comme des lettres de crédit et des cautionnements, notamment à des conditions favorables. Ces perturbations pourraient nuire sensiblement aux obligations de performance, aux revenus et au bénéfice net de la Société.

Environnement concurrentiel

La Société rivalise avec des sociétés de différentes tailles offrant des technologies, des produits et des services sensiblement analogues destinés à l'industrie de l'eau. La Société a toujours développé ses marchés cibles en misant sur ses technologies novatrices ainsi que sur les connaissances et le savoir-faire de ses employés en vue d'offrir aux clients des solutions personnalisées et adaptées qui offrent des avantages économiques et opérationnels. La Société estime que la situation financière globale générale, la mise au point de technologies novatrices et de produits de spécialité et les dépenses en immobilisation de clients éventuels dans leur infrastructure ont contribué à accroître la concurrence et le nombre de sociétés participant aux mêmes appels d'offres. Dans les différents segments qui intéressent la Société, la concurrence s'articule autour d'un certain nombre de facteurs, notamment le prix, les obligations de performance, les ressources internes, la santé financière, la technologie, l'application et le savoir-faire, la réputation de qualité, le respect des délais et l'expérience, le réseau de distribution et le service après-vente. Si la Société ne réussit pas à rivaliser efficacement avec la concurrence, ses résultats d'exploitation et sa situation financière pourraient en souffrir lourdement.

Liquidité

La Société est exposée à des risques de liquidité, lesquels sont contrôlés par la mise en place de prévisions de trésorerie, ainsi que d'un plan opérationnel et stratégique. Une surveillance constante des entrées et des sorties de trésorerie prévues est mise en œuvre et est réalisée au moyen de prévisions évaluant la suffisance des liquidités de la Société pour faire face à ses différentes obligations financières et contractuelles à échéance, pour maintenir des ressources financières liquides suffisantes pour financer

ses activités et pour respecter ses engagements et obligations. Il ne peut y avoir de garantie que les prévisions de la Société permettront de prévoir de manière adéquate ses besoins de liquidités.

Risque lié au crédit

Le risque lié au crédit fait référence au risque qu'une partie à un contrat manque à l'une ou l'autre de ses obligations, causant ainsi à la Société une perte financière. Le principal risque a trait aux débiteurs. Pour gérer le risque lié au crédit à l'égard de débiteurs, la Société revoit les limites de crédit, surveille les débiteurs venant à échéance, souscrit si elle le peut à une assurance-crédit et établit une provision pour créances douteuses en fonction de la perte sur créance prévue prospective.

Dette

Les ententes de crédit de la Société renferment des clauses financières aux termes desquelles la Société, sur une base consolidée, doit respecter certains ratios. Ces ententes de crédit renferment également des obligations de ne pas faire qui limitent le pouvoir discrétionnaire et la marge de manœuvre de la Société dans l'exploitation de son entreprise. Une violation de ces ententes de crédit ou l'incapacité de la Société de respecter ces ratios pourraient, s'il n'y est pas remédié ou renoncé, entraîner une déchéance du terme de la dette de la Société ou un manquement réciproque aux termes de certaines de ses autres ententes de crédit. Si les résultats d'exploitation ou la liquidité de la Société ne suffisent pas au service de sa dette actuelle ou future, la Société pourrait être obligée de mettre en place des mesures comme réduire ou reporter des activités commerciales, des acquisitions, des investissements ou des dépenses en immobilisations, vendre des éléments d'actifs, restructurer ou refinancer sa dette ou obtenir des fonds additionnels au moyen d'un financement par capitaux propres.

Capacité à obtenir des garanties de bonne exécution

La Société est tenue, dans certaines circonstances, d'obtenir des cautionnements ou des garanties bancaires pour garantir ses diverses obligations contractuelles. Une instabilité ou des perturbations importantes des marchés financiers ou une détérioration ou un affaiblissement de la situation financière de la Société en raison de facteurs internes ou externes pourraient restreindre la capacité de la Société ou lui interdire d'obtenir ces cautionnements ou garanties bancaires, y compris des sûretés et des lettres de crédit, en augmenter sensiblement le coût ou en réduire la disponibilité. Une détérioration de la situation financière de la Société pourrait limiter sa capacité d'émettre de nouveaux cautionnements, de nouvelles lettres de crédit ou d'autres garanties de bonne exécution, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Un prélèvement sur des cautionnements, des lettres de crédit ou des garanties bancaires par un ou plusieurs tiers pourrait, notamment, réduire sensiblement la situation de trésorerie de la Société et avoir un effet défavorable important sur son entreprise et ses résultats d'exploitation.

Dépendance à l'égard de tiers

Pour la fabrication de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées et de Produits de spécialité ou pour la prestation de services d'O&M, la Société compte sur différents fournisseurs et sous-traitants. Si un fournisseur ou un sous-traitant omet pour quelque raison de fournir des matières premières, des pièces, des matériaux, de l'équipement ou des services (les « fournitures ») prévus, ou en fournit d'une qualité inacceptable, la Société peut être tenue de s'approvisionner auprès d'autres sources moyennant des retards ou à des prix plus élevés que prévu, ce qui pourrait nuire à la rentabilité du contrat. De l'équipement, des pièces ou des matériaux défectueux pourraient en outre nuire à un projet de traitement d'eau et d'eaux usées et donner lieu à des réclamations contre la Société pour non-respect du devis du projet. De plus, lorsque la Société compte sur un seul fournisseur ou sous-traitant engagé ou sur un petit nombre de fournisseurs ou de sous-traitants, rien ne garantit que le marché puisse fournir ces produits ou services en temps utile, ou aux coûts que la Société avait prévus.

Cyber-sécurité et cyber-menaces

La Société compte sur l'exactitude, la fiabilité et la bonne utilisation et gestion des systèmes de traitement de l'information et offre plusieurs services à ses clients qui les utilisent. Toute interruption de ces systèmes pourrait avoir un effet défavorable important sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. La Société a élaboré et mis en œuvre un plan de cyber-sécurité pour atténuer les risques associés aux cyber-menaces, à la violation ou à la perte de données et aux comportements inadéquats des utilisateurs. En effet, tous les employés de la Société qui travaillent à distance, de façon occasionnelle ou pour une période plus prolongée pendant la pandémie de la COVID-19, se connectent au réseau de la Société via un réseau privé virtuel (VPN). Ce réseau est protégé par des pare-feu contrôlant le trafic réseau entrant et sortant selon des règles de sécurité prédéterminées. La Société maintient une assurance responsabilité civile pour couvrir les risques associés à la cyber-sécurité ainsi qu'une assurance professionnelle relative à la technologie (erreur et omission) à l'égard de tous les services offerts à ses clients en lien avec des systèmes ou réseaux informatiques ou électroniques.

Santé et sécurité

Compte tenu du type d'industrie de la Société, la Société fait face à des situations pouvant entraîner des accidents et causer des blessures à ses employés, clients ou sous-traitants. La Société a donc mis en place un programme de santé et sécurité au sein de son organisation. Ses employés sont formés adéquatement pour faire face à de telles situations et sont conscients des situations potentiellement dangereuses sur leur lieu de travail. Des comités de santé et sécurité ont été créés dans l'ensemble de la Société et ceux-ci se réunissent sur une base régulière pour, entre autres, planifier des séances de formation pour les employés.

Pendant la pandémie de la COVID-19, la santé et la sécurité des employés de la Société sont demeurées une priorité face à l'évolution des risques et des pratiques en milieu de travail directement liés à la pandémie. La Société a élaboré des mesures strictes de santé et de sécurité, basées sur les conseils et les directives des autorités nationales et locales de santé publique, et ce, à travers tous ses lieux de travail au Canada, aux États-Unis, en Espagne et au Royaume-Uni. Chaque site a mis en œuvre un protocole approprié à sa réalité, examiné et approuvé par le comité COVID-19, pour protéger les employés de la Société, respecter les mesures de santé publique et de sécurité et promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène. En outre, si la Société n'est pas en mesure de respecter les lois, règlements, directives et normes de l'industrie, actuels ou futurs, en matière de santé et de sécurité liés à la COVID-19, ou si malgré les efforts et les précautions de la Société, des employés sont exposés et infectés par le virus COVID-19, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les activités et la performance financière de la Société ainsi que sur sa capacité à maintenir ses services d'O&M, de concevoir et fabriquer ses technologies de l'eau et ses produits de spécialité et de fournir à ses clients des services techniques spécialisés pour leurs systèmes de traitement d'eau.

Personnel clé

La Société est tributaire des compétences et de l'expérience de son équipe de direction et des autres membres clés de son personnel qui possèdent une vaste connaissance des activités de la Société. La Société compte par ailleurs sur sa capacité de recruter et de fidéliser des employés qualifiés et hautement compétents dans un environnement concurrentiel, et son incapacité de le faire pourrait avoir un effet défavorable sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. C'est pourquoi la Société s'efforce d'offrir des conditions d'emploi concurrentielles, un large éventail de possibilités de carrière et un environnement de travail stimulant. D'autres facteurs pourraient toutefois intervenir et rien ne garantit que les conditions d'emploi offertes par la Société suffisent à maintenir en fonction des spécialistes clés de son personnel.

Réduction de valeur

L'actif de la Société repose en grande partie sur son achalandage, qui est un résultat des acquisitions qu'elle a réalisées au fil des ans et qui se compose notamment de son nom de marque, de sa clientèle, de ses relations avec sa clientèle, de ses technologies et de ses droits de propriété intellectuelle (les « actifs financiers »). Différents facteurs liés aux conditions de marché et à la conjoncture économique peuvent influencer sur la valeur de ses actifs financiers. Les actifs financiers, sauf ceux comptabilisés à leur juste valeur, sont évalués aux fins d'indicateurs de réduction de valeur en tout temps au cours d'un exercice. On considère qu'ils ont perdu de la valeur lorsqu'il existe une preuve objective selon laquelle, par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier, les flux de trésorerie futurs estimatifs de l'investissement en ont subi les contrecoups. Toute éventuelle radiation ou réduction de la valeur des actifs financiers pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Liquidité du marché

Les activités d'achat et de vente des actions ordinaires de la Société peuvent être instables, ce qui pourrait entraîner un manque de liquidité pour ses actions ordinaires. Le prix du marché des actions ordinaires de la Société pourrait par conséquent être assujéti à d'importantes fluctuations. Des facteurs tels que l'annonce d'importants contrats, des innovations technologiques, de nouveaux produits commerciaux, des brevets, des changements réglementaires, les résultats financiers trimestriels et les ventes futures d'actions ordinaires par la Société ou des actionnaires actuels, sont parmi de nombreux autres facteurs qui pourraient avoir des répercussions considérables sur le cours des actions ordinaires de la Société. À grande échelle, les fluctuations du marché, de même que le contexte économique général, peuvent nuire au prix du marché des actions ordinaires de la Société.

Financement additionnel et dilution

La Société n'exclut pas de trouver des fonds supplémentaires en recourant à un financement par capitaux propres pour financer ses activités ou pour mettre en place son plan stratégique. Le 14 novembre 2019, la Société a émis, dans le cadre du Placement 2019, 20 982 619 nouvelles actions ordinaires, 10 491 310 bons de souscription permettant d'acheter des actions ordinaires de la Société au prix de 1,40 \$ jusqu'au 15 novembre 2021, ainsi que 923 794 bons de souscription de courtiers permettant également d'acheter des actions ordinaires, lesquels s'ajoutent aux 642 710 bons de souscription de courtiers émis par la Société

le 30 novembre 2018 lors du Placement 2018 (collectivement, les « bons de souscription de courtiers »). De plus, en date du 30 juin 2020, 2 511 334 options d'achat d'actions étaient actuellement émises et en circulation. L'exercice des bons de souscription, des bons de souscription de courtiers et des options d'achat d'actions, de même que le recours à tout nouveau financement par capitaux propres, représentent des éléments dilutifs pour les actionnaires actuels et à venir.

Brexit

Depuis l'acquisition de Genesys en novembre 2019, la Société exerce des activités commerciales au Royaume-Uni. Le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a pris la décision de se retirer de l'Union européenne (« Brexit ») et se trouve maintenant dans une période de transition jusqu'à la fin de l'année 2020. Pendant cette période de transition, le Royaume-Uni négociera des ententes commerciales avec l'Union européenne (« UE »). Tant qu'un accord final entre le Royaume-Uni et l'UE n'aura pas été conclu, une sortie sans accord commercial négocié, qui entraînerait le retrait du Royaume-Uni des accords actuels de libre-échange de biens et de services avec l'UE, demeure un risque pour la Société. L'incapacité du Royaume-Uni à conclure un accord commercial négocié avant la date limite du 31 décembre 2020 pourrait perturber considérablement la libre circulation des biens, des services et des personnes entre le Royaume-Uni et l'UE, et ainsi, entraîner une complexité juridique et réglementaire significative, ainsi que des coûts potentiellement plus élevés pour poursuivre les activités commerciales en Europe, tel que l'augmentation des tarifs sur les importations et les exportations britanniques et les retards à la frontière britannique. Dans la mesure où le Brexit se concrétise sur la base d'un accord commercial négocié, la mise en œuvre de tout nouvel accord commercial, ainsi que la modification des processus d'exploitation actuels, pourraient avoir un impact négatif sur les activités de la Société à mesure que la Société s'adapte aux nouveaux environnements commerciaux, juridiques et réglementaires. Compte tenu de l'absence de précédent comparable, la Société est incapable de prédire de quelles façons le Brexit pourrait avoir un impact négatif sur l'économie du Royaume-Uni, des pays de l'UE et sur les activités de la Société dans ces régions.

L'incertitude liée au Brexit a provoqué une volatilité des marchés boursiers mondiaux et des fluctuations au niveau des taux de change de devises étrangères. De plus, l'incertitude persistante quant aux conditions et aux impacts du Brexit pourrait maintenir cette volatilité et ces fluctuations à l'avenir. Le Brexit pourrait avoir des effets négatifs sur les conditions et les marchés économiques régionaux (y compris européens), mondiaux et ceux du Royaume-Uni. Il pourrait également contribuer au maintien d'une instabilité des marchés financiers et de changes à l'échelle mondiale, incluant la volatilité de la valeur de la livre sterling et de l'euro, ce qui pourrait, par la suite, affecter la Société et ses clients.

Litiges

Dans le cours de ses activités, la Société pourrait être mise en cause, nommée à titre de partie ou être visée dans le cadre de diverses actions judiciaires ou réclamations découlant de la conduite de ses activités, parmi lesquelles des réclamations, des poursuites, des enquêtes gouvernementales et d'autres procédures dont les conséquences ne peuvent pas être prévues avec certitude et qui pourraient avoir des répercussions négatives sur la Société. Par conséquent, ces litiges pourraient avoir un effet négatif important sur la réputation, les résultats d'exploitation, les liquidités ou la situation financière de la Société. Par ailleurs, les coûts associés à la défense de la Société dans le cadre de telles poursuites ainsi que le détournement de l'attention de la direction pourraient être importants.

Violation des droits de propriété intellectuelle

H₂O Innovation protège ses droits de propriété intellectuelle liés à ses investissements dans la recherche et le développement en s'appuyant sur les lois relatives aux secrets commerciaux et sur des ententes de confidentialité qu'elle conclut avec des tiers ayant accès à de l'information concernant, entre autres, ses activités de recherche et de développement. La Société s'appuie également sur une combinaison de lois en vigueur au Canada, aux États-Unis et à l'étranger, relatives aux marques de commerce, brevets, secrets commerciaux et autre propriété intellectuelle. Malgré ses efforts, la Société peut ne pas être en mesure de déterminer l'étendue de l'utilisation non autorisée et de la violation de ses droits de propriété intellectuelle tant pour ses marques de commerce, brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Dans tous les cas, ces efforts et les démarches légales envers les tiers ayant enfreint les droits de la Société en matière de propriété intellectuelle peuvent être difficiles, coûteux et chronophages. Le défaut par la Société de protéger ses droits existants et futurs en matière de propriété intellectuelle pourrait sérieusement nuire à ses activités et pourrait entraîner la perte de sa capacité à empêcher les tiers d'utiliser et de profiter des technologies de la Société.

Mise en œuvre d'un plan stratégique

La stratégie commerciale de la Société vise à optimiser son offre reposant sur 3 piliers, soit le pilier WTS, le pilier Produits de spécialité et le pilier O&M, et notamment à se concentrer sur le développement de secteurs de niche en concluant des acquisitions ou des alliances avec des acteurs de régions géographiques stratégiques offrant des gammes de produits ou des modèles d'affaires complémentaires. Le plan stratégique de la Société devrait être considéré en tenant compte des risques, des dépenses et des difficultés éventuels auxquels sont couramment confrontées les sociétés en croissance. Bien que la réussite de la stratégie

de croissance de la Société puisse nécessiter l'apport de capitaux plus importants que prévu, rien ne garantit que la Société atteigne le niveau de croissance souhaité.

Investissement de capitaux

Les activités commerciales de la Société dépendent en partie des dépenses en immobilisations de la part de ses clients. Dans plusieurs cas, de telles dépenses en immobilisations sont substantielles par rapport au budget d'exploitation du client. Les technologies de la Société représentent fréquemment une solution de rechange à des méthodes plus usuelles pour un problème de traitement d'eau, ce qui accroît les besoins en formation de la clientèle au sujet des solutions de la Société. Par conséquent, une importante proportion des affaires de la Société repose sur des commandes importantes par rapport à son revenu total et est assujettie à des cycles de vente pouvant dépasser un an, ainsi qu'à des reports ou annulations de projets.

Développement de nouveaux produits

Le développement par la Société de nouvelles technologies et de nouveaux produits spécialisés comporte des risques inhérents, à savoir le risque technique que le rendement de la technologie ou du produit ne soit pas aussi performant qu'on l'aurait souhaité, que les problèmes de fiabilité de la technologie ou du produit soient inacceptables et que la technologie ou le produit ne soit pas de qualité marchande; ou le risque que le fonctionnement des composants obtenus auprès d'un fournisseur ne soit pas acceptable, ce qui aurait des effets défavorables sur la commercialisation de ces nouvelles technologies et de ces nouveaux produits et la responsabilité du fait du produit de la Société.

Risque relié aux taux d'intérêt

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuation des taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que des emprunts qu'elle contracte à des taux variables. La Société gère son exposition aux variations de taux d'intérêt par une répartition de sa dette financière entre des instruments comportant des taux fixes et des taux variables. Les certificats de dépôt garanti et les emprunts non garantis portent intérêt à taux fixes et la Société n'est donc pas exposée au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables et, en conséquence, exposent la Société à un risque de flux de trésorerie découlant de la variation des taux d'intérêt.

Risques reliés aux couvertures d'assurance

La Société maintient un vaste portefeuille d'assurances commerciales couvrant, entre autres, ses biens, sa responsabilité civile générale et en matière de produits, sa responsabilité professionnelle, responsabilité pour la pollution, l'indemnisation en matière d'accidents de travail ainsi que la responsabilité des administrateurs et dirigeants. Il existe un risque que la couverture d'assurance actuelle de la Société ne soit pas suffisante pour couvrir toutes les pertes, qu'une couverture d'assurance future ne contiendra pas d'exclusions ou de limitations supplémentaires, que la Société ne soit pas en mesure de continuer à obtenir une couverture d'assurance, ou que la couverture d'assurance ne soit pas disponible à un coût économiquement raisonnable.

La Société pourrait faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité du fait du produit ou d'autres réclamations reliées à ses activités, notamment des responsabilités et dépenses potentielles du fait de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit une assurance responsabilité à l'égard de ses produits et d'autres types d'assurances que la direction de la Société juge conformes à la pratique générale du marché dans son industrie, mais il ne peut y avoir aucune certitude qu'elle pourra toujours être adéquatement assurée relativement à toutes ces responsabilités potentielles. Dans le cas où la Société ne dispose pas d'une assurance adéquate, les réclamations en matière de responsabilité des produits, en lien avec des litiges ou toutes autres pertes pourraient avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Évolutions technologiques

L'industrie de l'eau est caractérisée par une technologie évolutive, des normes imposées par la concurrence et des exigences réglementaires, lesquelles influent sur la demande et forcent la Société à améliorer ses technologies, produits et services. L'incapacité de la Société d'améliorer ses technologies, produits et solutions existants et de mettre au point et de lancer de nouvelles solutions de traitement de l'eau novatrices en temps utile en fonction de l'évolution des conditions de marché et de la demande des clients pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société.

Risque relié à la réglementation et la réputation

Étant donné la nature de ses activités internationales, la Société est tenue de se conformer à différentes obligations légales, notamment aux règles, à la législation et la réglementation nationales et internationales imposées par des gouvernements ou d'autres autorités de réglementation. Une in conduite, une fraude, une inobservation des règles, de la législation et de la réglementation applicables ou quelques autres activités inappropriées d'un employé, d'un agent, d'un mandataire ou d'un partenaire de la Société pourrait avoir un effet défavorable important sur l'entreprise et la réputation de la Société. Dans le cours normal de ses activités, la Société développe et entretient des relations avec ses clients en respectant de hauts niveaux d'éthique, tel que spécifié dans ses politiques. La non-exécution d'un contrat selon les conditions convenues, notamment tout défaut ou incident significatif, pourrait avoir un effet négatif sur la réputation de la Société et sur sa capacité future à obtenir des projets.

Le risque d'atteinte à la réputation aura pour effet de ternir l'image publique de la Société, ce qui pourrait entraîner l'annulation de contrats et nuire à la capacité de la Société de participer à des projets futurs. Une atteinte à la réputation peut survenir dans de nombreuses situations, y compris, notamment les questions de qualité ou d'exécution dans les contrats de la Société et l'inobservation réelle ou alléguée de la législation ou de la réglementation par les employés, agents, mandataires, sous-traitants, fournisseurs et/ou partenaires de la Société.

Prix de transfert

La Société effectue des opérations commerciales dans de multiples territoires et par l'intermédiaire de diverses entités juridiques au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Espagne. Les lois fiscales de ces territoires ont mis en place des règles relatives au prix de transfert qui exigent que toutes les transactions avec des parties non-résidentes soient évaluées en utilisant les principes de prix de transfert pour les personnes agissant sans lien de dépendance, et que la documentation requise contemporaine doive exister pour supporter les principes de prix de transfert. Les autorités fiscales dans les territoires où la Société exerce ses activités pourraient contester les politiques de prix de transfert de la Société quant au lien de dépendance entre apparentés. Le prix de transfert international est un domaine subjectif de la fiscalité et comporte généralement un degré de jugement relativement important. Si l'une des autorités fiscales en venait à contester avec succès les politiques de prix de transfert de la Société, sa charge d'impôt sur le revenu pourrait être compromise et faire l'objet d'intérêts et de pénalités. Une telle augmentation de sa charge d'impôt sur le revenu et les intérêts et pénalités connexes pourraient également avoir un impact significatif sur les résultats d'exploitation et le flux de trésorerie futurs de la Société.

6. DIVIDENDES

La Société n'a déclaré aucun dividende relativement à ses actions ordinaires depuis sa constitution et prévoit continuer à réinvestir ses bénéfices futurs dans le but de soutenir sa croissance.

7. DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries.

Au 23 septembre 2020, un total de 77 077 379 actions ordinaires, aucune action privilégiée et 10 490 810 bons de souscription expirant le 15 novembre 2021 sont émis et en circulation.

Ce qui suit est un résumé des attributs des actions ordinaires, des actions privilégiées et des bons de souscription. Ce résumé est sous réserve des dispositions plus détaillées présentées dans les statuts de la Société.

7.1 Description générale

7.1.1 Actions ordinaires

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter à toutes les assemblées d'actionnaires sauf celles auxquelles ont seuls le droit de vote les détenteurs d'autres catégories d'actions. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir et de se faire verser en argent, en actions ou en biens de la Société, à même les fonds de la Société applicables à la déclaration et au versement de dividendes, tout montant de dividende déclaré, dans la mesure et à la date déterminées par le conseil d'administration de la Société. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de se partager le reliquat des biens de la Société lors de sa liquidation volontaire ou forcée, de sa dissolution ou de toute autre distribution de son actif.

7.1.2 Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent en tout temps être émises en une ou plusieurs séries, prenant rang également entre elles, à titre d'actions de cette catégorie, quant au paiement de dividendes et au partage des actifs advenant la dissolution de la Société, de la liquidation ou de la distribution de la totalité ou d'une partie de ses actifs parmi les actionnaires. En vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, les actions privilégiées ne confèrent pas à leurs détenteurs le droit de voter aux assemblées des actionnaires, d'y être convoqués ou d'y assister. Les détenteurs d'actions privilégiées d'une série ont le droit de recevoir un dividende, à l'égard de chaque exercice de la Société ou à tout autre intervalle prévu dans les statuts de modification pertinents pour cette série. Le caractère cumulatif ou non cumulatif, le taux, le montant ou la méthode de calcul et les modalités de paiement des dividendes seront établis dans les statuts de modification pertinents. Advenant la dissolution de la Société, le partage de ses biens lors de sa liquidation ou la distribution de la totalité ou d'une partie de ses actifs parmi les actionnaires, les détenteurs d'actions privilégiées d'une série particulière reçoivent, en numéraire ou en biens et avant toute distribution aux détenteurs d'actions ordinaires, une somme maximale égale à la valeur de la contrepartie versée à l'égard de telles actions émises et en circulation.

7.1.3 Bons de souscription

Des bons de souscription expirant au 15 novembre 2021 sont actuellement émis et en circulation. Ces bons de souscription sont sujets à une convention relative aux bons de souscription intervenue entre Société de fiducie AST (Canada), à titre de mandataire, et la Société en date du 14 novembre 2019. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit de souscrire une action ordinaire à un prix d'exercice de 1,40 \$.

8. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

8.1 Cours et volume des opérations

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX Inc. (la « TSX-V ») sous le symbole « HEO ». Le tableau ci-dessous présente les cours de clôture à la TSX-V des actions ordinaires pour chaque mois de l'exercice terminé le 30 juin 2020 ainsi que le volume mensuel des opérations sur celles-ci :

Mois	Cours de clôture maximal	Cours de clôture minimal	Volume
Juillet 2019	1,21\$	1,10\$	525 897
Août 2019	1,25\$	1,15\$	583 764
Septembre 2019	1,25\$	1,16\$	482 011
Octobre 2019	1,23\$	1,02\$	466 377
Novembre 2019	1,20\$	1,03\$	1 531 810
Décembre 2019	1,07\$	0,97\$	485 175
Janvier 2020	1,03\$	0,94\$	300 739
Février 2020	1,17\$	0,95\$	1 312 718
Mars 2020	0,96\$	0,58\$	1 383 118
Avril 2020	0,85\$	0,60\$	1 189 583
Mai 2020	1,01\$	0,83\$	1 029 948
Juin 2020	1,08\$	0,95\$	926 166

Les bons de souscription de la Société sont inscrits à la TSX-V sous le symbole « HEO.WT ». Le tableau ci-dessous présente les cours de clôture à la TSX-V des bons de souscription pour chaque mois de l'exercice terminé le 30 juin 2020, depuis leur émission le 14 novembre 2019, ainsi que le volume mensuel des opérations sur ceux-ci pour cette même période :

Mois	Cours de clôture maximal	Cours de clôture minimal	Volume
Novembre 2019	0,19\$	0,12\$	324 500
Décembre 2019	0,105\$	0,065\$	76 250
Janvier 2020	0,08\$	0,055\$	64 000
Février 2020	0,13\$	0,10\$	104 000
Mars 2020	0,07\$	0,03\$	216 250
Avril 2020	--	--	--
Mai 2020	0,12\$	0,12\$	15 000
Juin 2020	0,16\$	0,10\$	36 650

Seules les actions ordinaires de la Société sont également négociées à la Bourse Euronext Growth Paris en Europe, sous le symbole « ALHEO », et sur le marché OTCQX aux États-Unis sous le symbole « HEOFF ».

8.2 Placements antérieurs

Le tableau suivant indique les titres, autres que les actions ordinaires et les bons de souscription, émis par la Société au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2020:

Titre	Nombre	Prix	Date d'émission
Bons de souscription de courtiers ¹⁾	923 794	1,05\$	14 novembre 2019

1) Bons de souscription de courtiers, non-transférables, permettant à leur détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 1,05 \$ jusqu'au 14 mai 2021.

9. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

9.1 Administrateurs

Le tableau suivant présente les administrateurs actuels de la Société, leur lieu de résidence, les postes qu'ils occupent au sein de la Société, leur occupation principale, l'année depuis laquelle ils exercent leur mandat en tant qu'administrateur et le nombre d'actions ordinaires de la Société détenues à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exercent un contrôle, en date du 23 septembre 2020 :

Nom et lieu de résidence	Fonctions principales	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Nombre d'actions détenues au 23 septembre 2020
Robert Comeau ¹⁾²⁾ Montréal (Québec) Canada	Administrateur de sociétés (anciennement chef de la direction financière, Lumenpulse inc.)	Administrateur	6 décembre 2017	195 873
Pierre Côté ⁴⁾ Ancaster (Ontario) Canada	Président, Côté Membrane Separation Ltd. (firme d'experts-conseils)	Administrateur	12 novembre 2013	248 642
Frédéric Dugré ⁴⁾ Québec (Québec) Canada	Président et chef de la direction, H ₂ O Innovation inc.	Président et chef de la direction	12 janvier 1999	864 505
Stéphane Guérin Montréal (Québec) Canada	Associé et premier vice-président, Groupe CT inc.	Director	13 novembre 2019	9 781
Lisa Henthorne ¹⁾³⁾ Tucson (Arizona) États-Unis	Vice-président principale et chef de la direction technologique, Water Standard (société de dessalement d'eau)	Présidente du conseil d'administration	12 juillet 2010	86 131
Richard A. Hoel ¹⁾²⁾³⁾ Naples (Floride) États-Unis	Investisseur privé (anciennement avocat chez Winthrop & Weinstein P.A.)	Vice-président du conseil d'administration	10 juillet 2008	2 778 013
René Vachon ²⁾³⁾ Sherbrooke (Québec) Canada	Administrateur de sociétés (anciennement vice-président, Développement des affaires et chef de la direction financière, Miranda Technologies)	Administrateur	13 juin 2019	19 600

1) Membre du comité exécutif

2) Membre du comité d'audit

3) Membre du comité de gouvernance, de rémunération et de risques

4) Membre du comité de projets, d'opération et d'innovation

Les administrateurs sont élus annuellement par les actionnaires. Chaque administrateur nommé par le conseil d'administration pour occuper un siège vacant conserve son mandat jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le mandat de chaque administrateur prend fin au moment de l'élection de son successeur, à moins que l'administrateur ne démissionne ou que son poste devienne vacant par suite d'un décès, d'une destitution ou de toute autre cause.

Depuis les 5 dernières années, tous les administrateurs de la Société ont occupé la fonction principale indiquée à côté de leur nom, sauf dans le cas suivant :

- Stéphane Guérin a occupé le poste de premier vice-président et chef de la direction financière et du développement du Groupe Dynamite inc. d'avril 2017 à avril 2018. Avant de rejoindre Groupe Dynamite inc., M. Guérin a occupé le poste de président et chef de l'exploitation de Les Équipements Hewitt Limitée de 2009 à 2017.

9.2 Membres de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente les membres actuels de la haute direction de la Société, leur lieu de résidence, leur occupation principale, la date depuis laquelle ils exercent leur mandat en tant que membre de la haute direction et le nombre d'actions ordinaires de la Société détenues à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exercent un contrôle en date du 23 septembre 2020 :

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Au sein de la Société depuis	Nombre d'actions au 23 septembre 2020
Frédéric Dugré Québec (Québec), Canada	Président et chef de la direction	12 janvier 1999	864 505
Marc Blanchet Québec (Québec), Canada	Chef de la direction financière	27 février 2007	406 823
Guillaume Clairet Québec (Québec), Canada	Chef de l'exploitation	29 novembre 2004	413 113
Gregory Madden Des Moines, IA, États-Unis	Chef des stratégies d'affaires	9 novembre 2009	81 463

Depuis les 5 dernières années, tous les membres de la haute direction de la Société ont occupé la fonction principale indiquée à côté de leur nom, sauf dans le cas suivant :

- Gregory Madden s'est joint à la Société le 9 novembre 2009. En février 2014, il a été nommé à titre de Vice-président produits et services avant d'être nommé Vice-président et directeur général, services après-vente et solutions digitales en septembre 2017. M. Madden a été nommé à titre de Chef des stratégies d'affaires le 1^{er} juillet 2020.

En tant que groupe, les administrateurs et membres de la haute direction de la Société détiennent, au 23 septembre 2020, 5 103 944 actions ordinaires de la Société, ce qui représente 6,62 % des actions ordinaires de la Société émises et en circulation.

9.3 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Aucun administrateur ou membre de la haute direction de la Société n'est ni n'a été, au cours des 10 années précédant la date de la présente notice annuelle, administrateur, chef de la direction ou chef de la direction financière, d'une société qui, i) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance assimilable à une interdiction d'opération ou d'une ordonnance qui refuse à la société le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation canadienne en valeurs mobilières en vigueur pendant plus de 30 jours consécutifs et prononcée pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef de la direction financière, ii) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance assimilable à une ordonnance d'interdiction d'opération ou d'une ordonnance qui refuse à la société le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation canadienne en valeurs mobilières qui a été en vigueur plus de 30 jours consécutifs et prononcée après que l'administrateur ou le membre de la haute direction a cessé d'exercer les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef de la direction financière et découlant d'un événement survenu pendant qu'il exerçait ces fonctions; iii) a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou a été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir son actif pendant que

l'administrateur ou le membre de la haute direction exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef de la direction financière ou dans l'année suivant la cessation de cette fonction ou iv) a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou a été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir son actif, sauf dans le cas suivant :

- Robert Comeau a occupé le poste de vice-président et chef de la direction financière d'Aveos Performance aéronautique inc. (« Aveos ») du 26 janvier 2009 au 31 mars 2011. Le 19 mars 2012, Aveos a déposé une demande de redressement volontaire en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) (« LACC »). La Cour supérieure du Québec a accordé un sursis de l'instance jusqu'au 5 avril 2012 puis jusqu'au 22 novembre 2013. Le 22 mars 2012, la Cour a rendu une ordonnance portant nomination d'un responsable de la restructuration ayant les pouvoirs suffisants pour poursuivre ou superviser les affaires d'Aveos. Le 18 novembre 2013, Aveos a déposé une requête pour mettre fin aux procédures aux termes de la LACC et, le 22 novembre 2013, à la suite d'une requête demandant la nomination d'un séquestre en vertu de l'article 243 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada) (« LFI ») par certains créanciers d'Aveos, la Cour supérieure du Québec a rendu une ordonnance de cessation et de libération portant sur les procédures aux termes de la LACC et a rendu une ordonnance portant nomination d'un séquestre aux termes de la LFI. Le 25 novembre 2013, la Cour supérieure du Québec a rendu un avis de faillite et a appelé à une première assemblée des créanciers en vertu de l'article 102(1) de la LFI.

Par ailleurs, aucun administrateur ni membre de la haute direction de la Société ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières, ni n'a conclu un règlement amiable avec celle-ci, ni aucune autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante pour un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

10. POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI

La Société ne fait l'objet d'aucune poursuite qui pourrait avoir une incidence défavorable importante, individuellement ou dans l'ensemble, sur l'entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation ou qui implique une créance d'un montant, exception faite des frais et intérêts, pouvant excéder 10 % des actifs courants de la Société.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2020, la Société ne s'est vu infliger aucune amende ou sanction par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ou qui serait vraisemblablement considérée comme importante pour un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision d'investissement. La Société n'a conclu aucune entente de règlement devant un tribunal dans le cadre de l'application de la législation sur les valeurs mobilières ni avec une autorité en valeurs mobilières.

11. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Au cours des trois (3) derniers exercices, aucun administrateur et membre de la haute direction de la Société, ni aucune personne qui exerce un droit de propriété véritable, un contrôle ou une emprise, directement ou indirectement, sur plus de 10 % de quelque catégorie ou série de titres comportant droit de vote émis et en circulation de la Société, ni aucune personne ayant des liens avec eux ou appartenant au même groupe qu'eux, ne participent ni n'ont participé à une opération qui a eu une incidence importante sur la Société, à l'exception des cas suivants :

Exercice terminé le 30 juin 2020 :

- Le 14 novembre 2019, M. Richard Hoel, à titre d'initié de H₂O Innovation, a participé au placement public négocié hors séance lors du Placement 2019 pour un total de 124 000 actions ordinaires et 62 000 bons de souscription de la Société. À cette même date, certains initiés de H₂O Innovation (Caisse de dépôt et placement du Québec, Investissement Québec et BDC Capital inc.) ont participé dans le placement privé du Placement 2019 pour un nombre total de 7 019 048 actions ordinaires et 3 509 524 bons de souscription de la Société.

Exercice terminé le 30 juin 2019 :

- Le 30 novembre 2018, certains initiés de H₂O Innovation (Robert Comeau, Pierre Côté, Richard Hoel, Caisse de dépôt et placement du Québec et Investissement Québec) ont participé au placement privé de 2018 pour un total de 3 451 260 actions ordinaires de la Société.

12. AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société au Canada est Société de fiducie AST (Canada), qui tient le registre des actions ordinaires et bons de souscription de la Société dans ses bureaux situés à Montréal, au Québec.

13. CONTRATS IMPORTANTS

À l'exception des contrats importants mentionnés ci-dessous, l'ensemble des contrats conclus par la Société au cours de l'exercice actuel et du dernier exercice relèvent de la gestion courante et ne sont pas considérés comme des « contrats importants » aux fins du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* :

- Convention d'achat d'actions intervenue le 30 juin 2020, avec une date effective au 1^{er} juillet 2020, entre H₂O Innovation USA Holding, Inc. et Blackswan Water Resources, LLC concernant l'acquisition par H₂O Innovation USA Holding, Inc. de la totalité des actions émises et en circulation de Gulf Utility Service, Inc. La convention d'achat d'actions a été déposée sur SEDAR le 21 septembre 2020.
- Convention relative aux bons de souscription intervenue entre la Société et Société de fiducie AST (Canada) le 14 novembre 2019 dans le cadre de la nomination de Société de fiducie AST (Canada) comme mandataire. La convention relative aux bons de souscription a été déposée sur SEDAR le 21 novembre 2019.
- Convention de crédit amendée intervenue entre H₂O Innovation, H₂O UK et la Banque Nationale du Canada, en date du 28 octobre 2019, concernant notamment l'ajout de H₂O UK comme emprunteur et la mise à disposition d'un nouveau prêt à long-terme d'un montant total de 12 M \$. La convention de crédit amendée a été déposée sur SEDAR le 6 décembre 2020.
- Convention d'achat d'actions intervenue en date du 28 octobre 2019 entre H₂O UK, en tant qu'acheteur, H₂O Innovation, en tant que caution, et Genesys Holdings Limited, Genesys Membrane Products SL, Ursula Annunziata, Annunziata Family Discretionary Settlement 2019, Edward Darton, Darton Family Discretionary Settlement 2019, Stephen Chesters, John Eckersley, Matthew Armstrong, Joanne Darton et David Golding, en tant que vendeurs, quant à l'acquisition par H₂O UK, directement et indirectement, de toutes les actions émises et en circulation de Genesys. La convention d'achat d'actions a été déposée sur SEDAR le 6 novembre 2019.
- Convention de prise ferme intervenue, le 29 octobre 2019, entre la Société et les preneurs fermes dans le cadre du Placement 2019. La convention de prise ferme a été déposée sur SEDAR le 29 octobre 2019.

14. INTÉRÊTS DES EXPERTS

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2020, l'auditeur de la Société était Ernst & Young S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, à son bureau de Québec. L'auditeur a confirmé son indépendance conformément aux règles du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

DHJ Accountants Limited a préparé, à la demande de la Société, les états financiers consolidés audités de Genesys Holdings Limited pour les exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018. Ces états financiers consolidés audités sont inclus dans la déclaration d'acquisition d'entreprise déposée sur SEDAR le 27 janvier 2020.

15. COMITÉ D'AUDIT

15.1 Généralités

Formé actuellement de 3 administrateurs indépendants, le comité d'audit du conseil d'administration est responsable de faire rapport sur certains aspects de la gouvernance de la Société, à la demande du conseil d'administration.

15.2 Mandat du comité d'audit

Le mandat du comité d'audit est joint en annexe A de la présente notice annuelle.

15.3 Composition

En date du 23 septembre 2020, les membres du comité d'audit sont :

- M. Robert Comeau, président du comité d'audit
- M. René Vachon
- M. Richard A. Hoel

Chacun de ces membres est indépendant et possède des compétences financières.

Robert Comeau est un comptable professionnel agréé possédant plus de 30 ans d'expérience et détient un baccalauréat en comptabilité émis par Les Hautes Études Commerciales (HEC) de l'Université de Montréal. M. Comeau est réputé pour son expertise en planification financière stratégique, présentation de l'information financière, trésorerie et financement, fusions et acquisitions, restructuration et systèmes d'information. Au cours de sa carrière, M. Comeau a occupé le poste de chef de la direction financière pour des sociétés publiques et privées, notamment Lumenpulse Inc., Aveos et Emergis Inc. Il a également travaillé chez Nortel Networks, où il a occupé le poste de vice-président, finances et opérations pour diverses divisions. Il a notamment été chef de la direction financière d'un partenariat international avec Matra. En outre, M. Comeau a été chef de la direction de Media5 Corporation, une entreprise qui développe des logiciels et des produits utilisant la voix sur IP.

René Vachon, CPA, CA a occupé les postes de vice-président, Développement des affaires et de chef de la direction financière de Miranda Technologies pendant près de 10 ans, de 2003 à 2012. Auparavant, il a été vice-président, Stratégie et développement des affaires et chef de la direction financière d'Autostock Inc. et de Belron Canada de 1995 à 2002. Au cours de sa carrière, M. Vachon a également occupé différents postes, dont des postes liés à la planification stratégique, aux opérations de fusion et acquisition, à la finance, aux technologies de l'information et aux ressources humaines. Au cours des dernières années, M. Vachon a siégé sur le conseil d'administration de plusieurs sociétés publiques et fermées. Outre H₂O Innovation, M. Vachon siège actuellement au conseil d'administration d'une société fermée, dont il préside le comité d'audit.

Richard A. Hoel, diplômé d'un doctorat de l'école de droit de Harvard ainsi que d'un baccalauréat en économie de l'Université Hamline, est un associé fondateur du cabinet d'avocats Winthrop & Weinstine de Minneapolis composé de près de 130 avocats. En tant qu'avocat, il a représenté principalement une clientèle industrielle et entrepreneuriale, plus particulièrement lors de l'achat, la vente ainsi que la restructuration de sociétés. En plus de sa pratique en droit, M. Hoel a été propriétaire, administrateur et investisseur d'un grand nombre de sociétés dans diverses industries pendant plus de 20 ans. Il s'est spécialisé tout au long de sa carrière dans les problématiques d'affaires, d'impôts, de taxes, de valeurs mobilières et de réglementation associées aux processus d'acquisition, de désinvestissement et de restructuration. Richard A. Hoel a aussi été vice-président du conseil d'administration ainsi que fiduciaire de l'Université Hamline, et ce, durant plusieurs années.

15.4 Honoraires de l'auditeur

Depuis le 6 décembre 2017, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. agit à titre d'auditeur de la Société. Au cours des 2 derniers exercices, les honoraires présentés ci-dessous ont été payés par la Société à son auditeur pour les services qu'il a rendus :

Honoraires	Exercice terminé le 30 juin 2019	Exercice terminé le 30 juin 2020
1. Honoraires d'audit ¹⁾	508 450 \$	390 900 \$
2. Honoraires pour services liés à l'audit ²⁾	---	---
3. Honoraires liés à la fiscalité ³⁾	---	---
4. Autres honoraires ⁴⁾	---	---
Total des honoraires	508 450 \$	390 900 \$

1) Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés relativement à des services d'audit, soit les services professionnels fournis par l'auditeur de la Société aux fins de l'audit des états financiers annuels de la Société et ceux des filiales de la Société et de l'examen des états financiers trimestriels de la Société ainsi que les services habituellement fournis par l'auditeur de la Société relativement aux dépôts et aux engagements prévus par la loi ou par un règlement.

2) Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent le total des honoraires facturés pour des services de certification et des services connexes fournis par l'auditeur de la Société qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou de l'examen des états financiers de la Société et qui ne sont pas compris dans les « Honoraires d'audit ».

3) Les honoraires liés à la fiscalité comprennent le total des honoraires facturés pour des services professionnels fournis par l'auditeur de la Société en matière de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale.

4) Tous les autres frais et honoraires facturés pour des services professionnels rendus par l'auditeur de la Société autre que des services reportés sous les sections 1), 2) et 3) ci-dessus.

15.5 Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément au mandat du comité d'audit fourni à l'annexe A de la présente notice annuelle, le comité d'audit a la responsabilité d'approuver la nomination de l'auditeur. Conformément à ce même mandat, le pouvoir d'approuver au préalable des mandats de services d'audit et de services autre que d'audit peut être délégué à un ou plusieurs de ses membres désignés, à condition que ce(s) membre(s) veille(nt) à ce que les compétences et l'indépendance de l'auditeur soient maintenues et ne soient pas affectées. Ces approbations préalables et ces décisions doivent être ratifiées par le comité d'audit à la réunion suivante.

15.6 Surveillance du comité d'audit

Depuis le début du dernier exercice de la Société, le comité d'audit n'a pas fait de recommandations concernant la nomination ou la rémunération de l'auditeur qui n'avaient pas été adoptées par le conseil d'administration de la Société.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires concernant la Société sont fournis sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société qui sera publiée au cours des prochaines semaines, préalablement à l'assemblée annuelle et générale des actionnaires, présente des renseignements complémentaires, y compris sur la rémunération et l'endettement des administrateurs et des membres de la haute direction, les principaux détenteurs des valeurs mobilières de la Société et les valeurs mobilières autorisées selon le plan de rémunération à base de titres de participation. On peut également obtenir des renseignements complémentaires dans les états financiers consolidés et dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2020, ou en envoyant une demande de renseignements au Service des relations avec les investisseurs, H₂O Innovation inc., 330, rue Saint-Vallier Est, bureau 340, Québec (Québec) G1K 9C5, Canada.

Annexe « A » : MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit du conseil d'administration (le « Comité ») est formé d'un minimum de trois (3) administrateurs indépendants non liés. Le quorum requis est la majorité des membres dûment nommés par le conseil d'administration.

Le Comité est responsable de faire rapport sur certains aspects de la gestion de la Société, à la demande du conseil d'administration. Tous les membres du Comité devraient posséder une connaissance suffisante pour être capables de lire et de comprendre des états financiers. Au moins un des membres du Comité devrait avoir des « compétences comptables ou financières connexes » acquises dans le cadre d'emplois occupés dans le domaine de la finance ou de la comptabilité, l'accréditation professionnelle nécessaire en comptabilité ou toute autre expérience comparable qui lui a permis d'acquérir des compétences, y compris le fait d'avoir occupé un poste de chef de la direction, chef de la direction financière, ou tout autre poste de dirigeant assumant des responsabilités financières, et être en mesure d'analyser et de comprendre un ensemble complet d'états financiers.

Les membres du Comité sont renommés chaque année par le conseil d'administration à la première réunion du conseil d'administration suivant l'assemblée annuelle des actionnaires ou à toute autre réunion, lorsqu'un poste devient vacant. Le conseil d'administration nomme aussi un président parmi les membres du Comité.

Le conseil d'administration conserve la pleine autorité et le pouvoir d'accomplir toutes les actions légales et les actes qui ne sont pas exigés par la loi ou devant être accomplis par les actionnaires de la Société ou d'une autre façon.

Tous les membres du Comité agiront honnêtement et en toute bonne foi dans l'objectif des meilleurs intérêts de la Société et exerceront le soin, la diligence et l'habileté qu'une personne raisonnablement prudente exercerait dans des circonstances comparables.

Définition des responsabilités

Dans l'exécution de ses responsabilités, le Comité aura les responsabilités spécifiques et les fonctions suivantes :

A. Auditeur

1. Surveiller les compétences et l'indépendance de l'auditeur de la Société et approuver les conditions des mandats de services d'audit et de services autre que d'audit, conformément aux lois et aux règlements de la ou des bourses et organismes réglementant les valeurs mobilières auprès desquels la Société inscrit ses valeurs mobilières;
2. Obtenir un rapport annuel de l'auditeur décrivant tous les services et comprenant toutes les dépenses pertinentes fournies à la Société, y compris celles qui ne sont pas liées à l'audit interne;
3. Approuver au préalable tout service non lié à l'audit devant être fourni à la Société, le cas échéant;
4. Surveiller les travaux de l'auditeur de la Société pour établir ou délivrer un rapport d'audit ou rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société;
5. Participer à la résolution des désaccords entre la direction de la Société et l'auditeur au sujet de l'information financière;
6. Recommander au conseil d'administration de la Société la rémunération de l'auditeur;
7. S'assurer de la compétence et de l'adéquation du personnel de comptabilité pour dégager la responsabilité de la Société envers les organismes de réglementation nécessaires, en consultation avec le président et chef de la direction, le chef de la direction financière et l'auditeur;
8. Évaluer le rendement de l'auditeur et s'assurer de pourvoir à toute absence de service de l'auditeur entre les assemblées générales des actionnaires de la Société;
9. Recommander au conseil d'administration de la Société, pour son approbation, la nomination annuelle ou, le cas échéant, le licenciement de l'auditeur de la Société;
10. Préparer, en consultation avec la direction et l'auditeur, le plan annuel d'audit afin d'établir le travail à être accompli par l'auditeur et la surveillance de certains aspects du contrôle interne de la Société;
11. Rencontrer l'auditeur, sans la présence de la direction ou du management, sur une base annuelle ou à tout moment jugé nécessaire par le Comité afin de passer en revue les observations faites dans le cadre de l'audit interne;
12. Examiner et approuver les politiques de la Société visant l'embauche d'associés et d'employés, étant actuellement à l'emploi ou ayant déjà été à l'emploi, du précédent auditeur ou de l'auditeur actuel de la Société.

B. Contrôles Internes

13. Examiner (i) la pertinence des contrôles internes et des procédures mises en œuvre permettant à la Société de se conformer aux lois et règlements, et (ii) sur une base annuelle, le rapport de contrôle interne établi par le directeur de l'information financière;
14. Fournir au comité de gouvernance, rémunération et risques de la Société tout rapport préparé par le directeur de l'information financière concernant le respect des contrôles internes implantés par la Société;
15. S'assurer de la fiabilité et de l'intégrité (i) des principes et pratiques comptables adoptés par la direction, (ii) des états financiers et autres rapports financiers, et (iii) des pratiques de divulgation préconisées par la direction;
16. Recevoir, à titre informatif, la politique de risques de la Société, telle que présentée par la direction au comité de gouvernance, rémunération et risques de la Société.

C. Documents de Divulgence

17. Réviser et recommander au conseil d'administration de la Société, pour son approbation, les états financiers annuels consolidés et audités de la Société, les états financiers trimestriels consolidés et non audités de la Société, les rapports de gestion et les communiqués de presse concernant le résultat net annuel et intermédiaire de la Société afin de s'assurer que ceux-ci soient conformes aux lois applicables, et ce, avant leur publication par la Société;
18. Analyser et recommander au conseil d'administration de la Société, pour son approbation, les discussions et les analyses faites par les membres de la direction sur la situation financière et le résultat d'exploitation de la Société, les prospectus, les notices annuelles, les rapports annuels ou d'autres rapports, selon le cas, y compris les circulaires de procuration et avis de procuration envoyés aux actionnaires de la Société, et tout autre document touchant une divulgation matérielle, telle qu'établie par le conseil d'administration de temps à autre;

D. Facilités bancaires et d'emprunt

19. Réviser, analyser et recommander au conseil d'administration de la Société, pour son approbation, les emprunts, les facilités de crédit (et leur renouvellement) et les autres arrangements bancaires de la Société.

E. Dénonciation

20. Superviser tout processus lié à (i) la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société concernant une violation d'une loi ou d'un règlement en vigueur, du code de conduite et d'éthique de la Société ou de toute autre politique d'entreprise, procédure, exigence ou directive de la Société, et (ii) la soumission confidentielle et anonyme des préoccupations par les employés de la Société concernant ce qui précède;
21. Établir des procédures concernant (a) la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit et (b) l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les salariés de la Société, de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit;
22. Examiner toutes plaintes formulées par des tiers et reçues directement par le Comité et toutes plaintes reçues par la direction de la Société et rapidement divulguées au Comité, et établir leur incidence réelle ou potentielle sur les résultats de la Société en s'assurant que des notes appropriées soient inscrites aux états financiers;

F. Général

Sur une base régulière, le président du Comité doit effectuer un rapport détaillé au conseil d'administration de la Société concernant le travail effectué par le Comité. En outre, le Comité peut discuter de toute autre question déléguée par le conseil d'administration.

Le pouvoir d'approuver au préalable des mandats de services d'audit et de services autre que d'audit peut être délégué par le Comité à un ou plusieurs de ses membres désignés, à condition que ce(s) membre(s) veille(nt) à ce que les compétences et l'indépendance de l'auditeur soient maintenues et ne soient pas affectées. Ces approbations préalables et ces décisions doivent être ratifiées par le Comité lors de la réunion suivante.

Le Comité reconnaît et convient que la Société reçoit de son auditeur ou d'autres professionnels plusieurs outils d'information et didactiques sous la forme de lettres d'informations, webdiffusions, baladodiffusions, sites Web, abonnements à des bases de données, listes de contrôle, comptes-rendus de recherche, études ou autres outils et services similaires ou connexes (les « Abonnements »). Étant donné que la direction de la Société est susceptible d'utiliser, de consulter, de prendre en compte ou de se référer de toute autre manière à ces Abonnements, le Comité reconnaît et approuve l'utilisation de ces Abonnements par la direction de la Société.

Dans la réalisation de ses devoirs et de ses responsabilités, le Comité devrait être pleinement diligent dans la surveillance qu'il exerce afin d'éviter la fraude ou les abus. En conséquence, le Comité peut mener des examens, des études et des enquêtes, et engager des conseillers juridiques, financiers ou autres, aux frais de la Société, selon des fréquences et des conditions que le conseil d'administration juge appropriées.

Révisé par le conseil d'administration le 17 juin 2020.